

## Sommaire

<b>1 Cours 1 – Introduction – Section 1</b>	<b>1</b>
<b>1 L'gyptien ancien, les hiéroglyphes, et nous</b>	<b>2</b>
<b>2 Situation de la langue égyptienne ancienne dans sa famille</b>	<b>3</b>
<b>3 Phases de la langue et écritures</b>	<b>4</b>
3.1 L'évolution de la langue <sup>1</sup> . . . . .	4
3.2 Les écritures . . . . .	6
<b>2 Cours 1 – Introduction – Section 2 : Première familiarisation avec les signes hiéroglyphiques</b>	<b>8</b>
<b>3 Cours 1, suite – Le système graphique</b>	<b>11</b>
<b>4 L'aspect des signes</b>	<b>12</b>
<b>5 Orientation des signes et sens de lecture</b>	<b>12</b>
<b>6 Les trois valeurs possibles des signes</b>	<b>13</b>
6.1 Logogrammes . . . . .	13
6.2 Phonogrammes . . . . .	13
6.3 Déterminatifs ou sémagrammes . . . . .	14
<b>7 Les différents types de phonogrammes et les compléments phonétiques</b>	<b>15</b>
<b>4 Cours 1, suite – Le système graphique (suite)</b>	<b>17</b>
<b>5 Cours 2 – Le système graphique (suite)</b>	<b>19</b>
<b>8 Retour sur les phonogrammes plurilitères</b>	<b>20</b>
<b>9 La disposition des signes</b>	<b>21</b>
<b>10 Retour sur les déterminatifs</b>	<b>21</b>
<b>11 Les logogrammes ou signes-mots</b>	<b>22</b>
<b>12 Les codes des signes hiéroglyphiques</b>	<b>24</b>
<b>6 Cours 2 – Le système graphique (suite)</b>	<b>25</b>
<b>13 L'histoire du déchiffrement</b>	<b>26</b>
13.1 La perte de la tradition . . . . .	26
13.2 Les étapes du déchiffrement : quelques jalons . . . . .	26
a) Le XVII <sup>e</sup> : l'apport du copte .....	26

1. Voir A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge University Press, 1995, p. 5-8

b) Le XVIII <sup>e</sup> : plusieurs tentatives .....	27
c) 1799 et le XIX <sup>e</sup> : la trouvaille archéologique et la clef du déchiffrement .....	27
d) L'après Champollion .....	28
e) Champollion et l'écriture hiératique .....	29
<b>7 Cours 3 – Grammaire de l'égyptien classique – 1<sup>re</sup> partie – Présentation du Groupe nominal et de ses composants</b>	<b>31</b>
<b>14 Le substantif</b>	<b>32</b>
14.1 Le genre . . . . .	32
14.2 Le nombre . . . . .	34
a) Le singulier .....	34
b) Le pluriel .....	34
c) Le duel .....	37
14.3 Le pronom suffixe . . . . .	38
<b>8 Cours 4 – Grammaire – Le groupe nominal et ses composants (suite)</b>	<b>40</b>
<b>15 Les adjectifs</b>	<b>41</b>
15.1 Les adjectifs de qualité . . . . .	41
a) Paradigme <i>nfr</i> , bon, beau, parfait .....	41
b) Exemples .....	41
15.2 Les adjectifs « nisbés » . . . . .	42
15.3 L'adjectif indéfini <i>nb</i> . . . . .	44
<b>16 Autres expressions adjectivales</b>	<b>44</b>
16.1 Autres expressions de l'indéfini . . . . .	45
16.2 Expression de la différence . . . . .	45
<b>17 Les démonstratifs</b>	<b>45</b>
<b>9 Cours 5 – Grammaire – Le groupe nominal et ses composants (suite)</b>	<b>48</b>
<b>18 Éléments de syntaxe : le complément de nom / le génitif</b>	<b>49</b>
<b>10 Cours 6 – Grammaire – Les phrases non verbales – Présentation du système prédicatif égyptien</b>	<b>51</b>
<b>19 Préalables historiographiques : les recherches sur la grammaire égyptienne</b>	<b>52</b>
<b>20 Présentation du système prédicatif pharaonique</b>	<b>53</b>
<b>21 Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial</b>	<b>54</b>
21.1 Le sujet . . . . .	54
21.2 Le prédicat . . . . .	55
a) Adverbe .....	55
b) Groupe prépositionnel .....	55
21.3 Auxiliaire <i>iw</i> . . . . .	55
21.4 Les prépositions (1) . . . . .	56
a) <i>m</i> .....	56

b) <i>r</i> .....	57
c) <i>n</i> .....	57
d) <i>hr</i> .....	57
e) <i>hr</i> .....	57
f) <i>mi</i> .....	57
g) <i>hn<sup>c</sup></i> .....	57
h) <i>mm</i> .....	57
21.5 Les prépositions (2) : <i>m</i> et <i>r</i> « d'état » . . . . .	57
<b>11 Cours 7 – Grammaire – Les phrases non verbales (2) – Présentation du système prédictif égyptien</b>	<b>59</b>
<b>22 Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial (suite)</b>	<b>60</b>
22.1 Prépositions (3) : <i>n</i> « d'appartenance » ou « d'attribution » . . . . .	60
22.2 Prépositions (4) : sens particulier de <i>hr</i> sous . . . . .	61
22.3 Les auxiliaires, éléments introducteurs . . . . .	61
a) élément introducteur : $\emptyset$ = suppression de <i>iw</i> .....	61
b) l'auxiliaire présentatif <i>mk</i> et le pronom dépendant.....	62
<b>12 Cours 6 – Grammaire – Les phrases non verbales – Présentation du système prédictif égyptien</b>	<b>64</b>
<b>13 Cours 9 – Épigraphie – Titulature royale</b>	<b>66</b>
<b>14 Cours 9 – Épigraphie – Titulature royale en hiératique (partie facultative)</b>	<b>69</b>
<b>15 Cours 10 – Grammaire – Les propositions avec constructions pseudo-verbales (1<sup>re</sup> partie)</b>	<b>72</b>
<b>23 Présentation de la construction</b>	<b>73</b>
<b>24 Aspect et temps</b>	<b>74</b>
<b>25 Racine et infinitif du verbe</b>	<b>75</b>
25.1 Racine du verbe égyptien . . . . .	75
25.2 Le thème verbal . . . . .	76
25.3 Classification des verbes (voir tableau) . . . . .	76
a) Les verbes forts (voir Document Classification des verbes) .....	77
b) Les verbes faibles (voir Document Classification des verbes).....	77
c) Les verbes géminés (voir Document Classification des verbes).....	77
d) Les verbes irréguliers (voir Document Classification des verbes) .....	78
25.4 L'infinitif (voir Document Infinitifs) . . . . .	78
<b>26 Les formes pseudo-verbales avec infinitif (1) : l'inaccompli progressif</b>	<b>78</b>
26.1 La construction <i>hr</i> + infinitif . . . . .	78
26.2 La construction <i>m</i> + infinitif . . . . .	80

---

<b>16 Cours 11 – Grammaire – Les propositions avec constructions pseudo-verbales (2<sup>e</sup> partie)</b>	<b>81</b>
<b>27 Les formes pseudo-verbales avec infinitif (2) : inaccompli avec sens futur : <i>r</i> + infinitif</b>	<b>82</b>
<b>28 Négations des constructions pseudo-verbales avec infinitif</b>	<b>83</b>
<b>29 Les convertisseurs (temporels) dans les constructions pseudo-verbales avec infinitif</b>	<b>83</b>

## **Première partie**

### **Cours 1 – Introduction – Section 1**

Première distinction à opérer dans ce cours :

Il faut distinguer la **langue des anciens égyptiens**, et l'écriture, **les écritures**, qui ont servi à noter cette langue. Au cours de son histoire plusieurs fois millénaire, la langue des anciens Égyptiens a été écrite au moyen : des **hiéroglyphes** et de leur variante cursive dite **hiératique**, puis, en parallèle, à partir du VII<sup>e</sup> siècle av. n. è., de la cursive **démotique**, et enfin, à partir du III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles de notre ère, avec **l'alphabet copte** (alphabet grec augmenté de quelques signes démotiques). La langue elle-même a évolué au cours des millénaires d'utilisation.

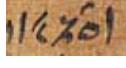
Dans ce cours, nous apprenons : 1) l'écriture hiéroglyphique et 2) l'égyptien classique ou moyen égyptien (langue écrite du Moyen Empire jusqu'à la XVIII<sup>e</sup> dynastie)



inscription hiéroglyphique (détail). © IES/Colin



inscription hiératique (détail). © IES/Colin



inscription en démotique E 7833. © Louvre



inscription en copte (détail). © IES/Colin

## 1 L'Égyptien ancien, les hiéroglyphes, et nous

L'Égyptien ancien ne fait pas partie de notre famille de langue (les langues indo-européennes). Il a été, en outre, noté, pendant trois millénaires au moyen d'un système graphique – le système hiéroglyphique – totalement différent de notre système alphabétique. Étudier cette écriture et cette langue, c'est donc, pour un locuteur francophone, s'immerger dans un univers graphique et linguistique totalement différent de notre quotidien. Pour autant, il convient de garder à l'esprit qu'il existe des liens historiques entre les langues et écritures de l'Égypte antique et nous.

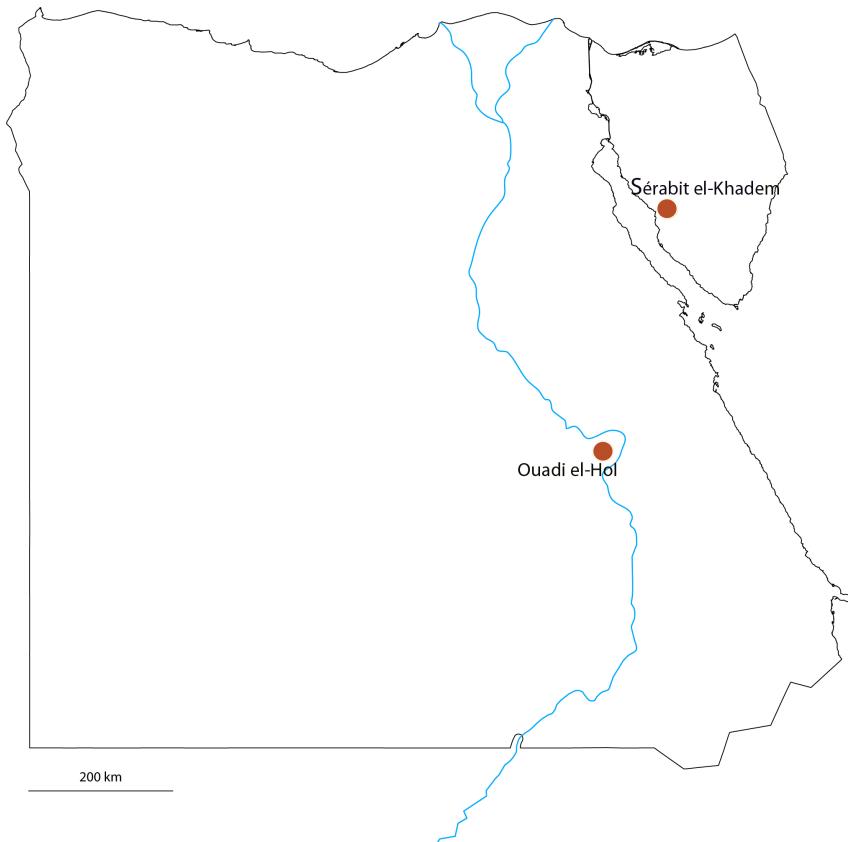
Seuls de rares mots égyptiens sont parvenus jusqu'à nous, passés dans nos langues modernes : par exemple le mot *pharaon*, dérivé de l'égyptien ancien *pèr-âa* « la grande maison », et transmis par l'hébreu biblique et le latin<sup>2</sup>, ou encore le nom même du pays Égypte, dérivé d'un des noms antiques de la ville de Memphis (*Hout-ka-Ptah* « le domaine du *ka* de Ptah », ce qui a donné *Aigyptos* en grec<sup>3</sup>). Notre alphabet pourrait être un descendant indirect des hiéroglyphes égyptiens. L'alphabet (d'abord consonantique, c'est-à-dire ne notant pas les voyelles des mots) a été créé au Levant pendant le II<sup>e</sup> millénaire, avant de passer des Phéniciens aux Grecs (qui ajoutèrent les voyelles) puis aux Romains. Cet alphabet semble avoir pour origine des inscriptions alphabétiques découvertes dans la péninsule du Sinaï (inscriptions « protosinaïtiques » du Sérâbit el-Khâdim) et en Égypte même dans le Ouadi el-Hol<sup>4</sup> (voir carte 1), datées du tout début du II<sup>e</sup> millénaire. Ces inscriptions rupestres sont le résultat des « interactions » entre des locuteurs sémitiques employés dans des corps expéditionnaires égyptiens et les scribes égyptiens : ces locuteurs sémitiques ont repris des signes du système hiéroglyphique égyptien, mais en leur donnant des valeurs différentes. Par exemple, le

2. Voir le Trésor informatisé de la langue française en ligne ATILF, s.v. Pharaon.

3. Voir M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 11; P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Survivances de l'égyptien ancien », p. 932-941, et spécialement p. 940-941

4. DARNEll, John C. (2013). Wadi el-Hol. *UCLA Encyclopedia of Egyptology*, 1(1). UCLA : Department of Near Eastern Languages and Cultures. nelc\_uee\_8547. Retrieved from : <https://escholarship.org/uc/item/1sd2j49d>; P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Survivances de l'égyptien ancien », s.v. « alphabets sémitiques et hiéroglyphes », p. 86-93 ; J. WINAND, *Les hiéroglyphes égyptiens*, Que sais-je, PUF, 2013, p. 116-123.

signe de la maison □, *pr* en égyptien ancien, mais *bêt* en sémitique, a été utilisé, sur le principe de l'**acrophonie**, pour noter le son [b]. Notre système graphique alphabétique, bien que totalement distinct du système hiéroglyphique égyptien, est donc historiquement lié aux premières écritures égyptiennes<sup>5</sup>.



**Figure 1 – Les origines probables de l'alphabet. Inscriptions « proto-sinaïtiques » et inscriptions du Ouadi el-Hol.** (Carte : S. DONNAT / fond de carte J.-P. DROUX)

## 2 Situation de la langue égyptienne ancienne dans sa famille

L'égyptien ancien constitue une branche autonome d'une famille (ou phylum) de langues appelée **afroasiatique** dans la terminologie linguistique moderne<sup>6</sup>.

Selon la linguistique moderne, l'afroasiatique est la famille de langues la plus répandue dans le monde (voir carte 2) :

- l'est de la Méditerranée,
- l'Afrique du Nord
- et l'ouest de l'Asie,

soit l'Afrique septentrionale, saharienne, le Proche et le Moyen-Orient.

Les différentes branches de ce groupe sont les suivantes :

5. Sur la question de l'invention des différentes écritures, GLASSNER J.-J., « Essai pour une définition des écritures », *L'Homme* 192/4, 2009, p. 7-22 (en ligne : <http://www.cairn.info/revue-l-homme-2009-4-page-7.htm>).

6. Anciennement chamito-sémitique.

1. *L'égyptien ancien* ;
2. *Le sémitique* ;
3. *Le berbère ou les langues lybico-berbères* ;
4. *Les langues couchitiques* (groupe de langues parlées par 15 millions de personnes en Afrique orientale, de la frontière égyptienne à l'Éthiopie, Djibouti, Somalie, Kenya, Tanzanie du nord) ;
5. *Les langues tchadiques* (150 langages parlées par plus de 30 millions de personnes vivant dans la région subsaharienne de l'Afrique autour du Lac Tchad – Nigeria, Cameroun, Niger, Tchad) ;
6. *Lomotique* (famille de langues parlées par 1 million de personnes, sud-ouest de l'Éthiopie, sur les rives de la rivière Omo et le nord du Lac Turkana).

L'égyptien ancien partage avec ces langues plusieurs caractéristiques linguistiques.

À titre d'exemple :

- la capacité de former des mots à partir de racines composées de deux ou trois consonnes ;
- un suffixe marquant le féminin en -at. ;
- un préfixe nominal en m-. ;
- un suffixe adjectival en -i (*nisbé*, nom de relation).

#### Sources :

A. Loprieno, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge University Press, 1995, p. 1-5.

P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte ancienne*, Paris, 2009, s.v. Égyptien (apparentement linguistique), p. 269-274.

## 3 Phases de la langue et écritures

L'égyptien ancien est une langue morte que nous ne connaissons que par sa notation graphique. Il est indispensable de faire **la distinction entre langue et écriture**. Au cours de sa longue histoire, la langue pharaonique a évolué. Dans le même temps, plusieurs écritures ont servi à la noter.

### 3.1 L'évolution de la langue<sup>7</sup>

Les linguistes distinguent deux phases majeures : l'égyptien de la 1<sup>re</sup> phase (3000-1300 BC) et l'égyptien de la 2<sup>nde</sup> phase (1300 BC – 1300 AD).

- **L'égyptien de 1<sup>re</sup> phase** est le langage des textes écrits de 3000-1300 BC. On distingue : a) **l'ancien égyptien** (3000-2000 BC, corpus religieux des *Textes des Pyramides*, biographies funéraires écrites sur les parois des tombes de l'élite) et b) le **moyen-égyptien ou égyptien classique** (du Moyen Empire à la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.).
- **L'égyptien de 2<sup>nde</sup> phase**, de la XIX<sup>e</sup> dynastie au Moyen Âge (1300 BC à 1300 AD). On distingue : a) le néo-égyptien (1300-700 BC : littérature, documents administratifs), b) le démotique (VII<sup>e</sup> siècle BC – V<sup>e</sup> siècle AD : textes administratifs et littéraires à partir de la Basse Époque, puis aussi textes funéraires et rituels (le démotique est aussi nouveau système graphique, voir ci-dessous), c) le copte (III<sup>e</sup>/IV<sup>e</sup> à XIV<sup>e</sup> siècle de notre ère), langage de l'Égypte chrétienne, supplanté par l'arabe au IX<sup>e</sup> siècle, et qui survécut dans la liturgie copte (cf. alphabet copte ci-dessous).
- **L'égyptien de tradition** ou le **moyen égyptien tardif**. À ces deux phases, s'ajoute une langue de lettrés, archaïsante, utilisée pour noter les textes religieux (manuels rituels, hymnes,

7. Voir A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian. A Linguistic Introduction*, Cambridge University Press, 1995, p. 5-8

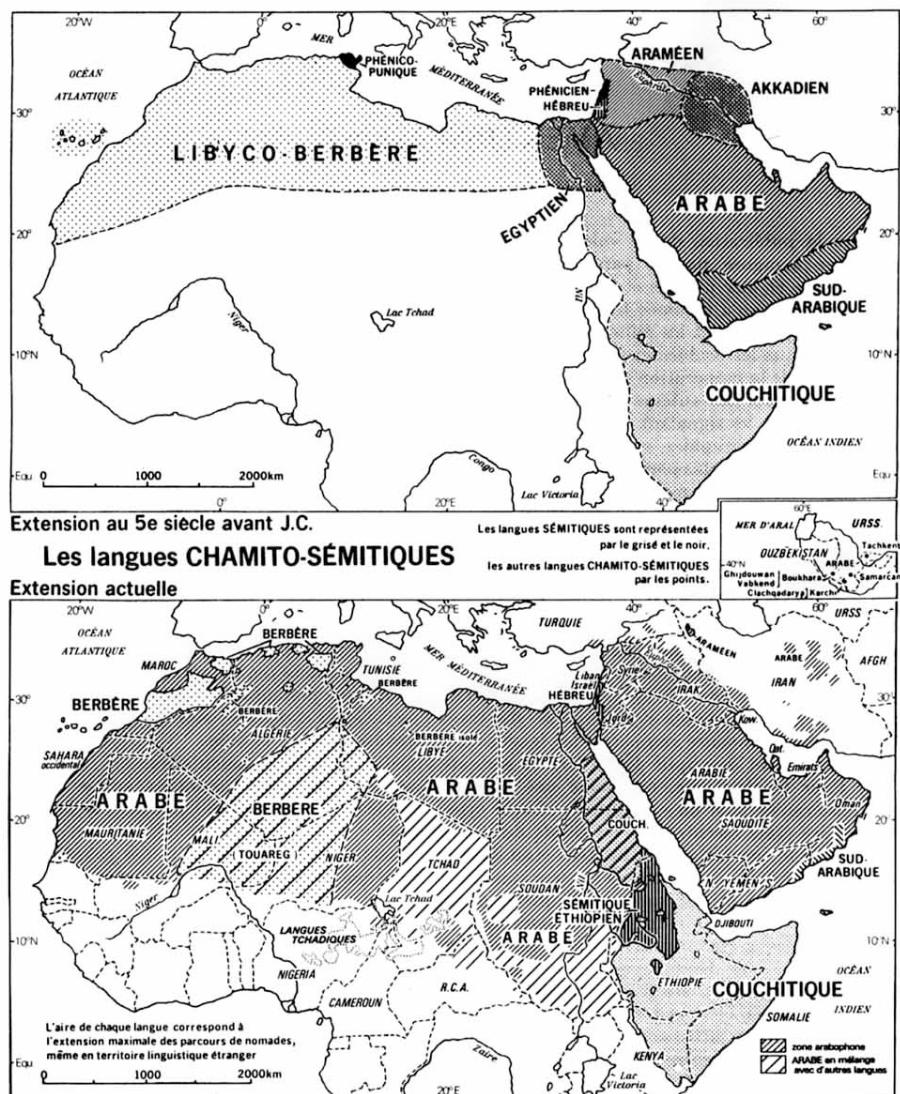


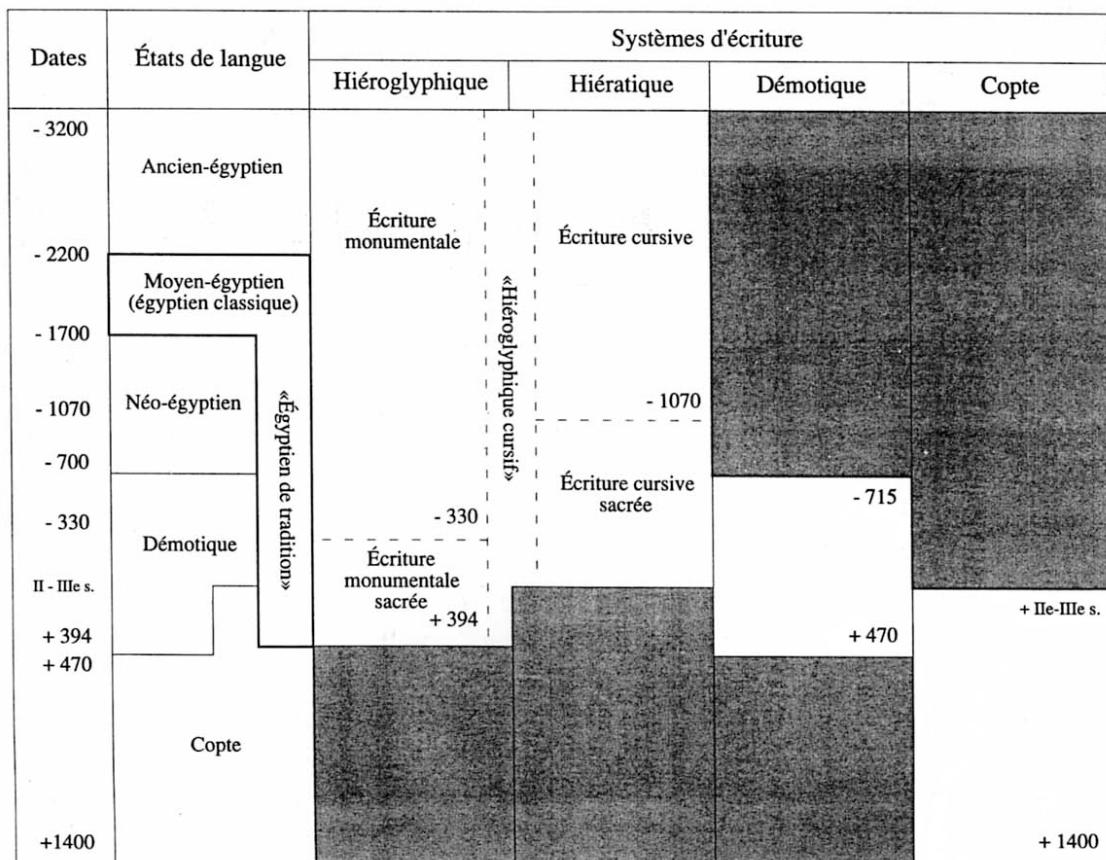
Figure 2 – Extension des langues afro-asiatiques. D'après J. PERROT (éd.), *les langues dans le monde ancien et moderne 3. Les langues chamo-sémitique*, Paris, 1988.

textes funéraires, etc.) de l'époque ramesside (XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> dynasties) jusqu'à l'époque gréco-romaine. C'est une langue qui imite l'égyptien classique et qui peut donc être classée dans l'égyptien de la 1<sup>re</sup> phase, même si les textes écrits dans cette langue présentent parfois, à des degrés variables, des « néo-égyptianismes », c'est-à-dire des tournures appartenant à l'égyptien de la 2<sup>nde</sup> phase.

Dans ce cours de débutants, nous étudions l'**égyptien classique** (ou moyen-égyptien).

Pourquoi? Parce que le Moyen Empire est considéré, par les Égyptiens anciens eux-mêmes, comme une période classique, notamment du point de vue de la langue (apparition des Belles-Lettres, normalisation des graphies, etc...).? En outre, une connaissance de l'égyptien classique permet d'aborder non seulement les textes rédigés pendant la période de la première phase de la langue (Ancien Empire– XVIII<sup>e</sup> dynastie), mais aussi les compositions religieuses plus tardives rédigées en **égyptien de tradition**.

À lire : P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte ancienne*, Paris, 2009, s.v. « Égyptien (langue égyptienne) » , p. 253-264.



**Figure 3 – États de langue et écritures.** D'après P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, 1<sup>re</sup> édition, Paris, 1990

### 3.2 Les écritures

Il faut distinguer une langue (et ses phases d'évolution) de son **système de notation graphique**. Le plus connu de l'Égypte ancienne est le **système hiéroglyphique**, mais il n'est pas le seul. En particulier, à partir du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, la langue égyptienne ancienne est notée au

moyen de l'alphabet copte (alphabet grec augmenté de plusieurs signes démotiques). Les écritures utilisées pour noter la langue des anciens Égyptiens sont les suivantes :

- **Hiéroglyphes** (« lettres sacrées gravées ») : écriture monumentale faite de signes iconiques gravés ou peints, utilisée pendant toute l'histoire pharaonique.
- **Hiératique** (« caractères sacerdotaux ») : écriture cursive, d'abord utilisée pour la documentation courante, puis, à partir de la Troisième Période intermédiaire, pour les textes religieux sur papyrus.
- **Démotique** (« caractères profanes ») : écriture cursive, apparue pendant sous la XXVI<sup>e</sup> dynastie, qui remplace le hiératique dans la documentation courante (cf. état de langue démotique).
- **Copte** : alphabet (III<sup>e</sup> siècle AD), tiré de l'alphabet oncial grec auquel sept signes démotiques ont été ajoutés pour noter les phonèmes inexistants en grec (cf. copte comme désignation d'un état de langue). Le système étant alphabétique, l'écriture copte est la seule écriture égyptienne à noter systématiquement les voyelles.

**L'égyptien classique, objet de ce cours, peut être écrit en hiéroglyphes ou en écriture cursive hiératique.** Les mêmes principes graphiques régissent les deux écritures. La différence essentielle réside dans le fait que les signes hiératiques sont d'un tracé simplifié par rapport aux signes hiéroglyphiques. Leur caractère iconique est donc moins identifiable au premier abord. Par ailleurs, les signes hiératiques peuvent être ligaturés, ce qui n'est pas possible pour les signes hiéroglyphiques (voir la différence entre nos lettres « majuscules » et nos lettres minuscules en écriture « attachée »). Les signes cursifs hiératiques sont donc plus difficiles à mémoriser pour un débutant.



Hiéroglyphe : chouette valeur phonétique [m]



équivalent en hiératique

*Nota bene :*

Dans ce cours, nous n'aborderons la langue « égyptien classique » que par le système de notation dit **hiéroglyphique**. L'objectif du cours est la maîtrise du système hiéroglyphique et des signes hiéroglyphiques de base. Toutefois, pour faire prendre conscience tout de suite à l'étudiant du lien très fort qui unit hiéroglyphique et écriture cursive hiératique, occasionnellement les équivalents hiératiques de certains signes hiéroglyphiques seront signalés. Ils ne seront pas l'objet d'une évaluation.

## **Deuxième partie**

# **Cours 1 – Introduction – Section 2 : Première familiarisation avec les signes hiéroglyphiques**

Les hiéroglyphes égyptiens sont des graphèmes, qui ont la particularité d'être **iconiques** ou **figuratifs**, c'est-à-dire de représenter des choses qui appartiennent au monde dans lequel évoluaient les anciens Égyptiens. On parle aussi de **signes-images**.

Attention, ces signes d'écriture se distinguent des simples dessins par des traits qui constituent des caractéristiques essentielles de l'écriture<sup>9</sup> :

- **Ces dessins sont calibrés**, c'est-à-dire que chaque signe d'écriture a une taille qui lui est propre comparativement avec les autres signes d'écriture, et cette taille n'a pas de relation avec la taille de la réalité représentée. Comparer à titre d'exemple, les tailles relatives du signe représentant un hippopotame  et celui représentant un moineau .
- **Ces images sont orientées**. Dans notre écriture, qui se lit de gauche à droite, le « E » doit toujours se faire avec les trois barres horizontales à droite et jamais à gauche. Dans l'écriture hiéroglyphique qui peut se lire de droite à gauche ou de gauche à droite, les signes seront orientés différemment selon le sens de lecture :  et  pour une lecture de gauche à droite ;  et  pour une lecture de droite à gauche. Nous reviendrons là-dessus dans le détail.
- **Le nombre de signes est important, mais fini**. Le répertoire des signes hiéroglyphiques a été fait en opérant une sélection parmi les images possibles des éléments du monde environnant.

**Quel est le nombre de signes hiéroglyphiques ?<sup>10</sup>** La réponse n'est pas si aisée qu'on le penserait.

On estime à environ 1500 à 200 le nombre des signes hiéroglyphiques en usage aux diverses époques, avec une augmentation significative pour la période gréco-romaine, où le répertoire des signes est estimé à 2000/2500 signes. Que l'on se rassure toutefois le nombre des **signes usuels** est cependant limité à **600 signes** environ, ce qui correspond à peu près aux nombres de signes hiératiques recensés par G. MÖLLER dans sa paléographie, si on exclut l'inventaire des signes numériques et des notations de mesures.

Il n'est évidemment pas question d'apprendre tous ces signes d'un coup. La connaissance de 200 signes parmi les plus courants suffit pour déjà être à l'aise avec les textes égyptiens. L'apprentissage de ces signes se fera progressivement. Vous aurez d'abord à mémoriser 28 signes essentiels. Leur connaissance vous permettra ensuite de mémoriser plus facilement et progressivement les autres signes. Nous verrons cela en temps voulu.

### Que représentent les signes hiéroglyphiques ?

Les signes hiéroglyphiques sont des images représentant (en respectant les conventions de l'art égyptien) des éléments du monde pharaonique. Les signes représentent :

Des personnages humains dans diverses activités :  homme assis,  homme portant la main à la bouche

Des parties du corps humains :  œil,  bouche

Des divinités :  dieu Thot à tête d'ibis

9. Voir P. VERNUS, *Aegyptus* LXXXI/1-2 (2001), spécialement p. 20-21.

10. Ph. COLLOMBERT, « Combien y avait-il de hiéroglyphes », *Égypte. Afrique & Orient* 46, 2007, p. 15-28. Téléchargeable : <http://www.unige.ch/lettres/antic/egyptologie/enseignants/philippecollombert/>.

Des animaux : bovidé, vautour percnoptère, cobra, vipère à cornes

Des parties du corps des animaux : tête de bovidé, plume

Des plantes : roseau, papyrus

Des objets et outils : fauille, rouleau de papyrus, corbeille à anse

Des bateaux et pièces de bateaux : bateau, mât

Des éléments architecturaux : plan de maison

Des réalités astronomiques et naturelles : ciel, eau, montagnes

Le référent de certains signes est parfois incertain ou n'a pas été identifié : pustule ? plaie ?

Les signes les plus courants ont été inventoriés et classés. Une liste a été notamment établie par A.H. GARDINER. Il a classés les signes selon la réalité représentée. Par exemple, les signes représentant des personnages humains masculins appartiennent à la série A. L'homme assis est le premier de la série. Il porte le code A1. L'homme portant la main à la bouche est le deuxième de la série. Il porte le code A2 et ainsi de suite. Vous trouverez la totalité de cette [classification alphanumérique](#), appelée *Gardiner List*, dans l'*Egyptian Grammar* de GARDINER (1957 – 1<sup>re</sup> édition 1927), ou, en version française, dans la *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique* de MALAISE et WINAND (1999). Une version abrégée est disponible dans la *Grammaire pratique du moyen égyptien* d'OBSOMER (2009). Cette liste sera aussi progressivement mise en ligne dans la rubrique « Documents » (dossier *Gardiner List*).

#### **Quelle est la valeur des signes hiéroglyphiques ?**

Les signes hiéroglyphiques, nous allons le voir, ont plusieurs valeurs, mais les principales sont : valeur idéographique ou logographique (un signe = un mot), mais aussi et surtout valeur phonétique sur le principe du rébus. Tout ceci est développé dans la prochaine section.

⇒ Exercice 1 à faire

## **Troisième partie**

### **Cours 1, suite – Le système graphique<sup>11</sup>**

---

11. Cf. W. SCHENKEL, *Lexikon der Ägyptologie* V, col. 713-735, s.v. Schrift.

**Remarque préalable 1**

Il convient d'emblée de dissiper un malentendu possible : le système hiéroglyphique, s'il comporte des signes-mots (des logogrammes), comme le signe ☐ notant le mot « maison », est avant tout un système de notation phonétique des mots et morphèmes de la langue. Sur le principe du **rébus à transfert**, des signes à l'origine logographique sont utilisés, non pas pour noter un mot, mais les phonèmes de ce mot. Par exemple, le signe ☐ peut noter soit le mot « maison », soit une syllabe contenant les consonnes *pr* (consonnes du mot « maison » en égyptien). Si vous aimez les rébus, le système hiéroglyphique sera un jeu d'enfant pour vous...

**Remarque préalable 2**

Vous l'aurez remarqué dans l'exemple précédent, l'écriture hiéroglyphique, comme l'écriture arabe actuelle, ne note pas les voyelles : seulement le squelette consonantique du mot.

## 4 L'aspect des signes

Nous avons déjà vu que les signes hiéroglyphiques sont des signes **figuratifs**. Ils représentent diverses réalités du monde égyptien, calibrés pour les besoins du système graphique. Voir cours précédent.

## 5 Orientation des signes et sens de lecture

Observez le mot « serviteur » écrit selon deux graphies : 1)  et 2) 

Le sens normal de lecture est en hiéroglyphe, comme en arabe, de droite à gauche. C'est notamment le sens unique de lecture de l'écriture cursive hiératique. Ce sens correspond au mot 1) ci-dessus. L'écriture hiéroglyphe, étant par essence une écriture monumentale, appelée à orner des objets et des éléments architecturaux, son sens de lecture peut être modifié pour des raisons esthétiques. L'écriture de gauche à droite est donc aussi possible pour le hiéroglyphe. Ce sens correspond au mot 2) ci-dessus.

Observez encore le mot « serviteur » écrit dans une autre disposition : 3)  et 4) .

Comparer avec les graphies 1) et 2). Que remarquez-vous ?

Un texte hiéroglyphique peut aussi bien être écrit en ligne, qu'en colonne, de gauche à droite, ou de droite à gauche. Le seul sens de lecture impossible est une lecture du bas vers le haut.

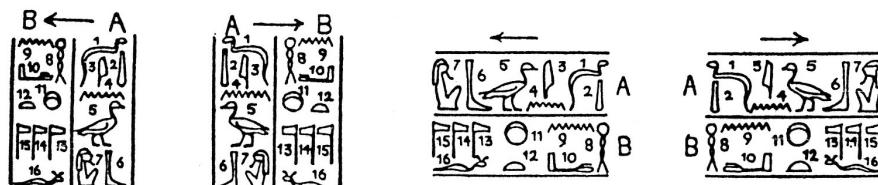


Figure 4 – Sens de lecture. D'après A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, § 16

Comment savoir par où débuter la lecture et dans quel sens la poursuivre ? C'est très simple. Les signes hiéroglyphiques sont orientés, c'est-à-dire qu'ils ont un sens, comme nos lettres. Pour savoir où commencer la lecture d'un texte, il suffit de connaître l'orientation d'un signe.

 le signe de la jambe notant le phonème [b] est ici orienté pour une lecture de gauche à droite.

 ici il est orienté pour une lecture de droite à gauche.

Si on ne connaît pas l'orientation des signes, il y a une astuce très simple : il suffit de repérer dans quelle direction regardent les signes représentant des personnages animés. S'ils regardent vers la droite, la lecture doit être débutée à droite ; s'ils regardent vers la gauche, la lecture doit être débutée à gauche.

  Geb ( dieu de la terre) : lire d'abord le signe de l'oie, puis la jambe, puis le faucon sur le pavois.

  Geb ( dieu de la terre) : lire d'abord le signe de l'oie, puis la jambe, puis le faucon sur le pavois.

Observer :  (de droite à gauche) et (de gauche à droite)  Isis (déesse)

## 6 Les trois valeurs possibles des signes

Nous entrons à présent dans le cœur du sujet : la valeur des signes hiéroglyphiques. Les signes de notre alphabet ont tous une valeur phonétique. Plusieurs valeurs sont possibles pour les signes égyptiens. Vous vous rappelez de l'exemple du signe , qui peut noter soit le mot « maison » *pr*, = valeur de logogramme, ou une syllabe composée de deux consonnes *pr*, = valeur phonétique. Les signes hiéroglyphiques ont en fait trois valeurs possibles listées ci-dessous : **logogrammes, phonogrammes, déterminatifs**.

### 6.1 Logogrammes

Certains signes sont des **logogrammes** (ou **signes-mots**, aussi **idéogrammes**). Ils ont à la fois un « contenu sémantique et un contenu phonologique<sup>12</sup> ». Par exemple  = Rê « soleil »,  = *pr* « maison », ou  = *s3* « fils »,  = *r(3)* « bouche » .

### 6.2 Phonogrammes

Les signes peuvent avoir seulement une valeur phonétique.

Par exemple, la vipère à cornes  note le phonème [f], la jambe  le phonème [b],  le filet d'eau note le phonème [n].

Certains signes peuvent avoir soit valeur de logogramme, soit valeur de phonogramme.

C'est le cas par exemple de  valeur mot *pr* = « maison », ou notation de la syllabe *pr* dans un autre mot, de  « bouche », *ro* en ancien égyptien, qui peut noter le mot « bouche, entrée » ou le phonème [r].

12. J. WINAND, A. STELLA, *Lexique du Moyen Égyptien*, Liège, 2013, p. 7.

Pour distinguer l'utilisation logographique d'un signe de son utilisation phonétique, le système hiéroglyphique recourt à un procédé simple. Si un signe est utilisé comme logogramme (signe-mot), le signe est suivi d'un trait | (signe Z1 de la *Gardiner List*), appelé parfois « trait de lecture directe » .

1.  | : ce groupe note le mot « maison » *pr*
2.   Δ, ici le signe du plan de maison est utilisé pour sa valeur phonétique *pr* (et n'est donc pas suivi du trait) dans le verbe *pri*, « sortir » .
3.  | : ce groupe est utilisé pour noter le mot « bouche, entrée » *r(β)*. Noter la présence du signe  dans le mot précédent (n° 2), utilisé aussi, en ce cas, pour sa valeur phonétique [r] pourtant déjà comprise dans le signe  *pr*. Nous en reparlerons dans un instant.

### 6.3 Déterminatifs ou sémagrammes

Observez ce groupe : .

Il s'agit du mot qui a le sens de « nom », écrit au moyen de trois signes. Le squelette consonantique du mot est *rn*. Les deux premiers signes sont des phonogrammes que nous venons de voir. Quels phonèmes notent-ils respectivement ?

Réponse : *r* et *n*.

Puisque les deux premiers signes  et  notent les phonèmes consonantiques du mot, à quoi sert le 3<sup>e</sup> signe  ?

Ce signe n'a pas de valeur phonétique. Il apporte une **indication d'ordre sémantique** sur le mot noté. Il représente un homme qui porte la main à la bouche. Cela signifie que le mot *rn* désigne une chose qui est énoncé par la bouche : le nom que l'on prononce. Ce type de signe sans valeur phonétique, mais à simple valeur sémantique, est appelé **déterminatif** ou **classificateur**. Il se trouve toujours à la fin du mot et sert à distinguer les homogrammes.

Observez ces deux mots suivants :

1.   et 2.   ⊙

Le seul signe différent est le dernier, le déterminatif. Dans un cas, on a 1. Δ, déterminatif des verbes de mouvement; et dans l'autre, 2. ⊙, déterminatif des éléments en rapport avec le cycle solaire.

 Δ = *pr.t* « sortir » et  ⊙ = *pr.t* « saison p̄eret » (la saison des semaines)

### Bilan d'étape 1 :

Un mot égyptien s'écrit donc normalement avec deux séries de signes :

1. des signes qui notent les phonèmes du mot, seulement les consonnes,
2. un ou plusieurs déterminatifs après les phonèmes.

Exemple :  *sdd* « raconter », les trois premiers signes notent les phonèmes du mot, le dernier est le déterminatif.

Cette structure type fonctionne aussi pour les mots écrits au moyen de logogrammes. Dans le cas de  *pr* « maison », on peut dire que le premier signe est le logogramme et le trait vertical une sorte de déterminatif indiquant la façon dont on doit lire le signe.

### Bilan d'étape 2 :

Il y a donc trois valeurs possibles pour les signes hiéroglyphiques égyptiens : **logogrammes, phonogrammes ou déterminatifs**. Si vous avez été attentif, vous avez repéré que le signe  peut avoir plusieurs valeurs possibles. En fait, certains signes peuvent avoir les trois valeurs (c'est le cas du signe ), seulement deux (c'est le cas du signe  qui peut être déterminatif ou logogramme), ou spécialisé dans une seule valeur (c'est le cas du signe  qui n'est qu'un phonogramme notant le son [f]).

**Question** : parmi les signes évoqués commentés jusqu'ici, quel autre signe a deux valeurs ?

## 7 Les différents types de phonogrammes et les compléments phonétiques

Pour compléter le tableau et préciser le système graphique hiéroglyphique, nous devons revenir sur les phonogrammes. Observez ces trois signes et leur valeur phonétique :



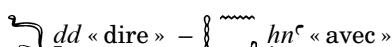
Que remarquez-vous ?

Le premier signe note un ensemble de trois consonnes, le deuxième un ensemble de deux consonnes, et le dernier une seule consonne.

Il existe en effet trois sortes de phonogrammes :

- Ceux qui notent une seule consonne, appelés **signes unilitères** ;
- Ceux qui notent deux consonnes, appelés **signes bilitères** ;
- Ceux qui notent trois consonnes, appelés **signes trilitères**.

Certains mots courants peuvent être écrits seulement au moyen de phonogrammes unilitères :

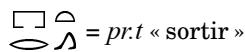


Toutefois, la plupart des mots sont notés au moyen de phonogrammes bilitères ou trilitères.

Par exemple, *ir(i)* « faire » (valeur de l'œil *ir* – nous parlerons plus tard des phonèmes de la langue égyptienne – sans doute parce que l'œil se disait *ir:t iret*).

Généralement, un phonogramme bilitère ou trilitère n'est pas employé seul, mais accompagné d'un ou de plusieurs **compléments phonétiques**, dont la fonction est de noter de manière **redondante** une partie la valeur phonétique des signes.

Réexaminons le mot :



Décomposons :

note le groupe *pr*, le phonème *r*, (pain rond) note le phonème *t* et le dernier signe, les deux jambes en marche, sont, on l'a vu, un déterminatif.

Dans cette graphie, le signe est complément phonétique du signe . Il ne note pas un deuxième phonème [r], mais renote, de manière redondante le premier.

Autre exemple, le mot « parfait, bon, accompli », *nfr*. Il est écrit au moyen d'un signe trilitère , suivi de deux compléments phonétiques et , et enfin du rouleau de papyrus fermé , déterminatif des idées abstraites.

Le système des compléments phonétiques constitue d'une certaine manière le cœur du système graphique hiéroglyphique. Pourquoi ce système de notation phonétique redondant ? Sans doute par souci de clarté et de lisibilité. Certains signes peuvent avoir plusieurs valeurs (logogramme, phonogramme et déterminatif), comme le signe . Si le signe est suivi d'un trait , on sait qu'il a valeur de signe-mot (*pr* = « maison »). S'il n'est pas suivi d'un trait et si, en plus, il est suivi de son complément phonétique , on est certain que le signe est seulement utilisé pour sa valeur phonétique *pr*. Ce système a en outre l'avantage de permettre de choisir la valeur phonétique à attribuer à certains signes qui ont plusieurs valeurs phonétiques possibles. Par exemple, l'étoile est un trilitère qui peut avoir la valeur *dw3* ou *sb3*. Entouré des compléments phonétiques *s*, *b*, , , la lecture du signe ne fait pas de doute.

Le système a peut-être l'air complexe de prime abord, mais vous verrez qu'à l'usage, il est très simple et efficace.

Pour avancer, il faut à présent :

1. présenter le système phonétique de l'égyptien ancien et le système de translittération utilisé par les égyptologues ;
2. apprendre la liste des signes unilitères.

C'est l'objet de la dernière section du Cours 1, mais avant, vous devez faire l'exercice 2, pour vous assurer que tout est bien compris à ce point du cours.

Exercice 2 à faire

## **Quatrième partie**

### **Cours 1, suite – Le système graphique (suite)**

Comme vous l'avez sans doute compris, quand on travaille sur un texte hiéroglyphique, on doit d'abord *translittérer le texte*, c'est-à-dire transposer la notation hiéroglyphique en une notation phonétique conventionnelle. Le mot ꝥ| est ainsi translittéré *pr*, puis traduit « maison » .

**Pour pouvoir translittérer, il vous faut :**

1. Connaître les phonèmes consonantiques égyptiens
2. Le système de translittération en usage.

Cet apprentissage se fait en mémorisant l'ensemble des signes unilitères égyptiens. La liste est courte et vous devez absolument l'apprendre par cœur le plus tôt possible. Il y a 29 signes unilitères, notant 27 phonèmes consonantiques (ou des semi-voyelles<sup>13</sup>).

→ Consultez le tableau des unilitères dans la section document, et observez bien les informations fournies. Le tableau vous indique la prononciation approximative, ainsi que le signe à utiliser pour la translittération.

Après avoir soigneusement observé et lu ce tableau, faites **l'exercice 3**. Il est à me rendre par email pour correction individuelle.

\*\*\*

**Quelques précisions sur le système de translittération** Il existe plusieurs systèmes de translittération des textes en égyptien ancien. Les variantes sont généralement minimes d'un système à l'autre. Le système adopté ici est celui suivi dans Cl. OBSOMER, *Grammaire pratique de l'égyptien hiéroglyphique* (voir bibliographie).

**Les phonèmes de la langue égyptienne ancienne** L'égyptien ancien possède 27 phonèmes consonantiques (voir le document **Tableau phonologique de l'égyptien ancien**). Il est à noter que le phonème *l* n'a pas de signe propre. Son existence est établie par comparatisme avec d'autres langues afro-asiatiques et avec le copte où le phonème est bien attesté.

**La vocalisation des textes égyptiens** L'écriture hiéroglyphique est consonantique ; elle ne note pas les voyelles. Nous ne disposons donc que du squelette consonantique des mots. Les spécialistes peuvent néanmoins avoir une idée de la prononciation grâce aux transcriptions de mots égyptiens en langues étrangères (par exemple en akkadien et plus tard en grec), à la comparaison avec les autres langues de la famille linguistique, et avec le copte dont le système graphique alphabétique note les voyelles<sup>14</sup>.

Toutefois, pour des raisons pratiques, les égyptologues utilisent souvent (mais pas toujours) une prononciation artificielle. En ce cas, *aleph* et *ayn* sont lus « “a” », le *yod* et le *waw* sont lus respectivement « i » et « ou », et on intercale un « e » bref entre les phonèmes : par exemple ꝥ| *nfr* peut être lu de façon conventionnelle « néfér » .

13. Le « y » dans le mot *yoyo* peut-être considéré comme une semi-voyelle, car elle fait une diphtongue avec la voyelle « o » .

14. Voir M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 22.

## **Cinquième partie**

### **Cours 2 – Le système graphique (suite)**

## Rappel

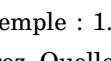
**Quelles sont les 3 valeurs possibles des signes dans le système d'écriture hiéroglyphique ?**

- logogrammes (valeur sémantique et phonétique)
- phonogrammes (seulement une valeur phonétique)
- déterminatifs (seulement une valeur sémantique)

**Comment note-t-on un mot égyptien en hiéroglyphe ?**

En résumé, on peut dire qu'il y a normalement deux parties :

- les premiers signes notent les phonèmes du mot
- le ou les derniers signes sont des déterminatifs qui donnent une indication sémantique sur le mot.

Par exemple : 1.  « pyramidion ». En vous aidant du tableau des signes unilitères, translittérez. Quelle est la valeur du dernier signe ? (réponse : ci-dessous)

## Les signes plurilitères

Continuons notre exploration des phonogrammes. On a étudié jusqu'à présent les signes unilitères. Ils sont à apprendre par cœur le plus rapidement possible. D'autres phonogrammes notent un ensemble de deux consonnes (bilitères) et d'autres de trois consonnes (trilitères). Le nombre des bilitères est assez élevé. Vous les apprendrez progressivement.

### Réponse

1.  *bnn.t* « pyramidion », le dernier signe est le déterminatif.

## 8 Retour sur les phonogrammes plurilitères

Comme nous l'avons vu, vous pouvez retenir qu'un **mot égyptien** est écrit au moyen de deux groupes de signes :

1. Les signes notant les phonèmes ;
2. Le ou les déterminatifs.

**Exemple :**  *bnn.t* pyramidion, ci-dessus : les quatre premiers signes sont des signes phonétiques (unilitères) et le dernier un déterminatif.

Pour les mots écrits par des **logogrammes**, on peut dire que ce schéma fonctionne aussi d'une certaine manière :

1. Le logogramme ;
2. le trait dit de « lecture directe », indiquant que le signe précédent doit être lu comme un « signe-mot » .

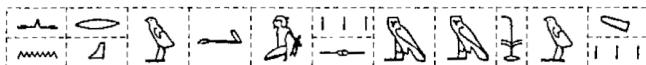
**Exemple :**  *pr* « maison, domaine » ;  *r* « Rê, soleil » ;  *ntr* « dieu » .

Faire l'exercice 4 en vous aidant du tableau des signes unilitères et de celui des signes plurilitères. *Voir corrigé en ligne.*

## 9 La disposition des signes

L'orientation première de l'écriture égyptienne est probablement de droite à gauche. C'est l'orientation exclusive des écritures cursives (hiératique, puis démotique). Le hiéroglyphe lui, on l'a vu, peut-être écrit de droite à gauche ou de gauche à droite, en ligne ou en colonne (lue du haut vers le bas).

Les signes hiéroglyphiques ne sont en outre pas disposés les uns à la suite des autres, mais agencés selon des considérations esthétiques sous forme de « **cadrats** », c'est-à-dire de carrés virtuels permettant une disposition harmonieuse des signes.



Texte hiéroglyphique disposé en cadrats (A.H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, 3<sup>e</sup> éd., Oxford, 1957, p. 310).

**Figure 5 – Texte hiéroglyphique disposé en cadrats (GARNINER, *Egyptian Grammar*, 3<sup>e</sup> éd., Oxford, 1957, p. 310) (figure reprise de Grandet, Mathieu, Cours d'égyptien hiéroglyphique, p. 20)**

En hiéroglyphique, les signes isolés sont normalement placés au centre du cadrat.

## 10 Retour sur les déterminatifs

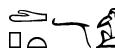
Les déterminatifs sont des classificateurs sémantiques. Ils se placent à la fin d'un mot, après les phonèmes, et donnent une information, non pas sur la prononciation, mais sur le sens du mot. Les déterminatifs sont très utiles, à plusieurs égards :

- ils permettent de repérer la fin d'un mot (l'écriture égyptienne ancienne ne marque pas de séparation entre les mots) ;
- ils permettent de distinguer les éventuels homogrammes – dans une écriture qui ne note que les consonnes les chances de rencontrer deux mots distincts écrits avec les mêmes phonèmes consonantiques sont importantes.

À cet égard, ils jouent d'une certaine manière le même rôle que les *kanji* en japonais ou l'orthographe historique française<sup>15</sup>. Les graphies *vert – vers – ver – verre* donnent des informations visuelles sur le sens des mots. L'orthographe nous sert, en français écrit, d'indicateur sémantique. Les déterminatifs des hiéroglyphes ont une fonction similaire.

  *dp.t* « bateau »

15. Voir les remarques éclairantes A.-M. CHRISTIN, *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris, 1995.

 *dp.t* « le goût », avec  (langue de bœuf, par ailleurs aussi bilitère valeur *ns*)

 *mn* « être durable » avec , rouleau de papyrus fermé, déterminatif des notions abstraites

 *mn* « un tel » (dans « un tel qu'a mis au monde une telle », expression utilisée dans les manuels de rites de protection pour indiquer que l'on doit ajouter ici le nom du patient)

Voir le document **5 Déterminatifs** et Faire l'exercice 5. Voir corrigé en ligne.

## 11 Les logogrammes ou signes-mots

Les logogrammes sont perçus comme le cœur et l'origine du système d'écriture hiéroglyphique, puisque les signes phonogrammes en sont dérivés selon le principe du **rébus par transfert** (voir plus haut : le signe  note le mot « maison » qui comporte les consonnes *pr*, le même signe est donc réutilisé pour noter simplement ces phonèmes).

Il demeure de très nombreux mots notés par un seul signe dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne.

**Par exemple :**  *pr* « maison » ;  *hr* « visage » ;  *ib* « cœur, conscience »

Un signe utilisé comme notation de mot complet est normalement suivi d'un signe diacritique, le trait vertical, appelé « trait de lecture directe » (Grandet/Mathieu) ou encore « trait de l'idéogramme » (Obsomer), signalant la valeur logographique à conférer au signe.

NB : une exception courante  *mw* « eau »

**Remarque sur la terminologie employée :**

Les deux termes « **idéogrammes** » et « **logogrammes** » sont utilisés dans les manuels pour désigner les signes égyptiens notant un mot complet et sont, dans l'usage courant, employés comme synonymes.

Toutefois, des nuances existent entre les deux. Logogramme (dérivé du grec *logos* « parole » et *gramma* « caractère, lettre ») désigne un signe notant une **unité de sens** (= un mot). Le terme idéogramme, de par son étymologie (du grec *idea* « forme, aspect »), renvoie à une catégorie plus spécifique de signe-mot, les « caractères figuratifs » de Champollion « qui expriment l'objet dont ils présentent à l'œil l'image plus ou moins fidèle et plus ou moins détaillée<sup>a</sup> ». Par exemple, une image du visage de face pour noter le mot « image, face » ☺ ou ☻ « bouche » r(β).

Champollion définit une seconde catégorie de « signes-mots » : les caractères « tropiques ou symboliques », permettant de noter des mots renvoyant à des idées plus abstraites. Par exemple, le vase ☷ pour noter le mot *ib*, « cœur ou conscience » .

Quant au signe ☹ dans le mot ☹ ou ☹ sȝ « fils », il est en fait utilisé comme notation phonétique sȝ, sans doute dérivée du terme *s.t* ☹ « canard (pilet) » .

On préfère donc fréquemment le terme logogramme, qui renvoie à l'idée de mot noté par un signe quelque soit la méthode de représentation (strictement figurative, ou métaphorique, etc.), pour sa polysémie<sup>b</sup>.

a. J.-Fr. CHAMPOILLION, *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée* (1836), p. 22 (ouvrage disponible sur Gallica.fr). cf. aussi M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, p. 28.

b. J.-J. GLASSNER, *Essai pour une définition des écritures*, *L'Homme* 192, 2009/4, p. 16.

Les logogrammes sont donc normalement accompagnés d'un trait vertical signalant leur valeur de signe-mot. Un mot égyptien, même écrit, au moyen d'un logogramme, comprend donc normalement au moins deux signes : le logogramme et le trait.

Il arrive que les logogrammes soient accompagnés d'autres signes encore. Observez les exemples ci-dessous :

**Exemples :** ☻ dr.t « main » ; ☽ ir.t « œil » ; ☩ niw.t « ville » ; ☷ wȝ.t « chemin » ; ☪ ȝh.t « horizon »

Vous remarquez que tous ces mots sont écrits au moyen d'un logogramme accompagné du trait vertical, mais aussi accompagné du ☵ (voir tableau des unilitères), phonogramme *t*. Nous verrons dans le premier cours consacré à la grammaire égyptienne que le *t* est la désinence du féminin. Lorsqu'un logogramme note un mot féminin, la désinence du féminin est explicitée par sa notation phonétique.

Enfin, dans quelques cas, le logogramme, en plus du trait de lecture directe, peut être accompagné d'un déterminatif indiquant de manière complémentaire un élément de sens.

**Exemples :** t3 « terre » ; s3 « fils » ; comparer s « verrou » et s « homme »

Voir encore : ss « scribe » ; ss « écrire »

Faire l'exercice 6. Voir corrigé en ligne.

## 12 Les codes des signes hiéroglyphiques

Vous avez pu remarquer dans le document **5-Déterminatifs** et dans le document **6-Logogrammes** que chaque signe hiéroglyphique égyptien est associé à un code. Par exemple, l'homme assis porte le code A1, l'homme portant la main à la bouche A2, la femme assise B1, la tête de profil D1, la tête de face D2, etc. Ce code correspond à la classification des signes faite par Alan H. GARDINER dans son *Egyptian Grammar*. On appelle cette liste la *Gardiner List*. C'est cette classification qui est communément en usage aujourd'hui. Vous trouverez cette liste des signes égyptiens dans sa version en français publiée par M. MALAISE et J. WINAND, dans la *Grammaire raisonnée de l'égyptien classique*, dans le document **7-Gardiner List**.

Faire l'exercice de synthèse 7, à rendre par email.

## **Sixième partie**

# **Cours 2 – Le système graphique (suite)**

## 13 L'histoire du déchiffrement

Le système hiéroglyphique, vous avez pu le constater, est très différent du système alphabétique. Avant de poursuivre plus avant son apprentissage, il est important de rappeler quelques éléments historiographiques sur la perte de connaissance de cette écriture – la rupture dans la transmission – et l'histoire du déchiffrement. Celle-ci est évidemment marquée par Jean-François CHAMPOLLION (1790-1832 BC).

### 13.1 La perte de la tradition

La fin de la langue et des écritures pharaoniques s'inscrit dans l'histoire politique et religieuse tardive :

- Pendant la période lagide (celle des souverains d'origine macédonienne, les Ptolémées, entre le III<sup>e</sup> siècle BC et le I<sup>r</sup>e siècle BC), le grec devient, à côté de l'égyptien écrit en démotique, une des langues officielles de l'administration ; l'écriture hiéroglyphique et la cursive hiératique continuent d'être utilisées en milieu sacerdotal.
- En 30 BC, l'Égypte lagide est soumise à la puissance de Rome.
- Un tournant dans l'histoire de la langue et des écritures a lieu pendant le III<sup>e</sup> siècle de notre ère : le démotique est de moins en moins utilisé au profit du grec, et de l'écriture copte au siècle suivant.

À la fin de l'Antiquité, en 391, l'empereur romain d'Orient, Théodose, décrète la fermeture de tous les temples païens. Or, c'était dans les scriptoria des temples que le hiéroglyphique continuait à être appris et utilisé, notamment, pour les inscriptions monumentales. La dernière inscription hiéroglyphique connue est ainsi datée de **394** : **l'inscription de la porte d'Hadrien à Philæ**<sup>16</sup>. La dernière inscription en démotique a, pour sa part, été gravée en **452 à Philæ**<sup>17</sup>. Par édit de l'empereur Justinien, le temple de Philæ, dernier temple païen en activité, est fermé en 551 (date contemporaine des Mérovingiens en France).

En conséquence, au V<sup>e</sup> siècle, l'élite égyptienne semble avoir totalement perdu la connaissance de la nature et de la valeur phonétique des hiéroglyphes, alors même que la langue des anciens Égyptiens survit dans la langue copte écrite au moyen d'un alphabet grec augmenté de sept signes issus du démotique.

Au V<sup>e</sup> siècle, un Égyptien, **Horapollon (d'Akhmîm)**, compile les *Hieroglyphica*, « un traité sur l'écriture hiéroglyphique », dans lequel est exposée une interprétation allégorique des hiéroglyphes<sup>18</sup>. Une copie grecque du texte est trouvée en 1419 sur l'île d'Andros, et une première édition de ce texte paraît à Venise en 1505<sup>19</sup>. Ce document pousse les chercheurs désireux de percer le mystère des hiéroglyphes à explorer la piste de l'interprétation cachée, allégorique des hiéroglyphes.

### 13.2 Les étapes du déchiffrement : quelques jalons<sup>20</sup>

#### a) Le XVII<sup>e</sup> : l'apport du copte

**Athanasius Kircher** (1601/1602-1680), important scientifique, jésuite, orientaliste. Au XVII<sup>e</sup> siècle, le voyageur italien Pietro della Valle rapporte d'Égypte des grammaires et dictionnaires de la langue copte, rédigés en arabe. Kircher s'intéresse à cette langue et reconnaît le copte, langue liturgique

16. D. DEVAUCHELLE, « 24 août 394 – 24 août 1994. 1600 ans », *BSFE* 131, 1994, p. 16-18.

17. F.LI. GRIFFITH, *Demotic Graffiti of the Dodecaschoenus*, p. 11.

18. Voir P. Vernus, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte pharaonique*, s.v. « Hiéroglyphes et l'Antiquité », p. 435-441.

19. Document sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71415s>

20. 5 Voir J. LECLANT, « Champollion, la pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 116<sup>e</sup> année, N. 3, 1972. pp. 557-565. doi : 10.3406/crai.1972.12797 url : [/web/revues/home/prescript/article/crai\\_0065-0536\\_1972\\_num\\_116\\_3\\_12797](http://web.revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_1972_num_116_3_12797), consulté le 24 août 2015

des chrétiens d'Égypte, comme une dérivation de la langue ancienne notée par les hiéroglyphes. Ouvrage : *Lingua aegyptiaca restituta*, Rome, 1643. Kircher, trop influencé par la lecture d'Horapollon et d'autres auteurs classiques, comprend les hiéroglyphes comme des symboles et non comme une véritable écriture.

### b) Le XVIII<sup>e</sup> : plusieurs tentatives

**Révérend William Warburton**, anglican publie un *Essai sur les Hiéroglyphes des Égyptiens* (trad. 1744) dans lequel émerge la notion d'alphabet.

**L'abbé Barthélémy** fait l'hypothèse que les cartouches enferment des noms royaux.

### c) 1799 et le XIX<sup>e</sup> : la trouvaille archéologique et la clef du déchiffrement

**Découverte de la Pierre de Rosette en juillet 1799** (par l'officier Bouchard) près de la ville de Rachid : Inscription datée de l'an 9 du règne de Ptolémée V Épiphane (= 27 mars 196) en trois écritures et deux langues du « décret de Memphis » (égyptien hiéroglyphique, égyptien démotique, grec). Des copies sont faites avant la confiscation par les Anglais de la célèbre pierre en 1801. L'original est aujourd'hui au British Museum<sup>21</sup>.

La traduction de la version grecque est rapidement faite. Plusieurs tentatives de traduction du texte hiéroglyphique et du texte démotique sont alors entreprises, notamment par :

- Le médecin et scientifique anglais **Thomas Young (1773-1829)**, qui publie le résultat de ses recherches, qui portent principalement sur le texte démotique (complet contrairement au texte hiéroglyphique), dans un supplément de l'*Encyclopaedia Britannica* en 1819. Sa méthode : trouver les groupes démotiques équivalents aux mots grecs par la méthode comparative<sup>22</sup>.
- Le français **Jean-François Champollion (1790-1832)**, qui fonde son travail sur sa connaissance du copte, vient à bout du système hiéroglyphique et expose pour la première fois sa découverte dans la *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, 1822<sup>23</sup>, puis la développe dans son *Précis du système hiéroglyphique*<sup>24</sup>, 1824. Sa *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne appliquée à la représentation de la langue parlée*, Paris, 1836<sup>25</sup> est un ouvrage posthume.

Champollion parvient à lire le nom de Ptolémée dans un des cartouches. Comme les Ptolémée étaient des souverains d'origine étrangère, il était logique que leur nom fût écrit phonétiquement en hiéroglyphes. Il arriva ainsi à une première équivalence de signes.



cartouche avec le nom Ptolémée.

□ = P

△ = T

ϝ = O (valeur véritable bilitère w̥)

𓁈 = L (bilitère rw)

21. British Museum, EA24 : <https://www.google.com/culturalinstitute/asset-viewer/the-rosetta-stone/DgH6pMM1guUUPA>

22. J. RAY, « Thomas Young et le onde de Champollion », *Bulletin de la Société française d'égyptologie* 119, 1990, p. 25-34.

23. Consultable sur Gallica.fr : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k396352>

24. Document sur Gallica : [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k117252f.r="précis+du+système+hiéroglyphique".langFR](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k117252f.r=)

25. Document sur Gallica : [http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k117252f.r="précis+du+système+hiéroglyphique".langFR](http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k117252f.r=)

ꝝ = Y

ꝑ = S

Contrairement à d'autres, Champollion ne considère pas que la valeur phonétique des hiéroglyphes n'est valable que dans la notation de noms étrangers, et il poursuit sa recherche en ce sens. Il compare ensuite les lettres communes aux noms de Ptolémée et de Cléopâtre, dont le cartouche se trouve sur un obélisque de Philæ, récemment transféré à Londres (avec inscription grecque identifiant les personnages). Avec les premières équivalences de signes établies grâce à la pierre de Rosette et **grâce à sa connaissance du copte**, il peut examiner les noms de souverains égyptiens, tels Ramsès et Thoutmosis.



Ramsès

Pour Râmsès, Champollion connaît déjà la valeur des deux derniers signes, présents dans le nom Ptolémée ꝑ : « s ». Il reconnaît ensuite dans le premier signe circulaire la représentation d'un disque solaire, dont il connaît le nom en copte : ꝩ. Il a enfin rencontré le signe ꝩ (bilitère *ms*) en relation avec une expression grecque relative à un anniversaire et le rapproche du mot *msice* en copte « mettre au monde ». Il peut ainsi reconnaître dans le cartouche le nom du roi Ramsès de la liste de Manéthon et traduit ce nom « Rê l'a mis au monde ». La clef de la compréhension du système hiéroglyphique était découverte.

#### Exercice :

À ce stade, Champollion donnait au signe ꝩ la valeur *m*, n'ayant pas encore identifié la présence de signes phonétiques unilatéraux et bilitères. Avec vos connaissances actuelles, translittérer le cartouche suivant de Ramsès (réponses ci-dessous) :



Translittérer aussi sa variante :

#### Réponses :



$R^c-ms-s(w)$



$R^c-ms-sw$ , avec  $\odot$  avec valeur de logogramme  $R^c$ ,



bilitère *ms*, ꝑ complément phonétique, ꝑ autre bilitère (*sw* = « lui » )

#### d) L'après Champollion

J.-Fr. CHAMPOLLION a ouvert la voie à la compréhension du système hiéroglyphique égyptien. Sur le plan théorique une de ses avancées majeures a été de démontrer le caractère **à la fois idéographique et phonétique du système**.

« Les écritures égyptiennes procédaient-elles *idéographiquement*, ou bien exprimaient-elles les idées en notant le *son même des mots* ? Mes travaux ont démontré que la vérité se trouvait précisément entre les deux hypothèses extrêmes, c'est-à-dire que le système graphique égyptien tout entier employa simultanément des *signes d'idées* et des *signes de sons*. » Champollion le-Jeune, *Grammaire*, p. xviii

Si Champollion tenait la clef, un élément important manquait à son édifice : la distinction entre différents types de signes phonétiques. Pour Champollion, tous les signes phonétiques notaient un son, une « articulation », donc tous les signes phonétiques étaient alphabétiques. Ainsi, le signe , que nous savons noter le groupe *ms*, notait simplement pour lui le son *m*. Il en résultait que son alphabet hiéroglyphique comportait un nombre importants de signes (trop important pour un système proprement alphabétique), et que pour noter un même phonème (par exemple *m*), les scribes auraient eu le choix entre des possibilités assez nombreuses.

En fait, Champollion n'avait pas perçu qu'il existait, parmi les signes phonétiques, une nette distinction à faire entre les unilitères, bilitères et trilitères, et que le système de notation phonétique recourrait à l'usage de compléments phonétiques.

La précision du système phonétique et la compréhension du système des compléments phonétiques a eu lieu après lui. Richard LEPSIUS en fait un premier exposé éclairant dans sa *Lettre à M. le professeur H. Rosellini. L'alphabet hiéroglyphique*, Rome, 1837<sup>26</sup>.

Les recherches sur l'écriture et, encore d'avantage, sur la langue se poursuivent bien évidemment depuis<sup>27</sup>.

Faire l'exercice 8 sur les noms de rois

Voir corrigé en ligne

### e) Champollion et l'écriture hiératique<sup>28</sup>

Il convient d'aborder ici un point historiographique important, et parfois moins connu. Champollion est connu pour être le « déchiffreur des hiéroglyphes ». Or, son apport ne concerne pas seulement les signes hiéroglyphiques proprement dits, mais aussi les signes cursifs dits hiératique (voir Introduction, section 1), qui fonctionnent exactement selon le même système et ne sont que des tracés simplifiés et rapides des signes hiéroglyphiques.

Champollion, parallèlement à son travail sur la Pierre de Rosette (texte hiéroglyphique), s'intéressait aussi à l'écriture cursive des papyrus funéraires (Livres des morts) d'époque ptolémaïques reproduits, notamment, dans le Tome II de la *Description de l'Égypte* (1812). Certains manuscrits sont rédigés en **hiéroglyphes linéaires** (c'est-à-dire des hiéroglyphes simplement tracés à l'encre), d'autres dans une cursive que Champollion identifie comme l'écriture **hiératique** (ou cursive sacerdotale) de **Clément d'Alexandrie**. En opérant des comparaisons minutieuses, il arrive à réaliser des tableaux d'équivalence entre les signes hiéroglyphiques et les signes hiératiques, que Champollion définit comme une « **tachygraphie hiéroglyphique** ». En 1821, il présente un mémoire : *De l'écriture hiératique des anciens Égyptiens*.

Dans son *Précis du système hiéroglyphique des anciens égyptiens* (1824), Champollion consacre plusieurs paragraphes (§ 111-116) à l'écriture hiératique. Sa *Grammaire égyptienne* posthume (1836) associe systématiquement à chaque signe son équivalent en hiératique. Son travail inaugure donc officiellement la naissance de la philologie égyptienne, en solidarisant l'étude du hiéroglyphique et de sa cursive dite « hiératique », dont on sait qu'elle fut utilisée pour la documentation courante (lettres, comptabilités, etc.) et pour l'archivage des textes littéraires, sapientiaux et religieux, jusqu'à l'adoption de la cursive démotique dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle BC, après quoi le hiératique fut cantonné à un usage sacerdotal.

26. Consultable sur Gallica.fr : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64343980.r=.langFR>

27. 12 Pour un panorama des travaux : A.H. GARDINER, *Egyptian Grammar*, 3<sup>e</sup> édition, § 10-11 ; voir aussi M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. II-III. Sur les études récentes des signes d'écritures hiéroglyphiques, voir par exemple, D. Meeks, « La paléographie hiéroglyphique. Une discipline nouvelle. », *Égypte. Afrique & Orient* 46, 2007, p. 3-14.

28. Voir G. POSENER, « Champollion et le déchiffrement de l'écriture hiératique », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 116<sup>e</sup> année, N. 3, 1972. p. 566-573. doi : 10.3406/crai.1972.12799 url : /web/revues/home/prescript/article/crai\_0065-0536\_1972\_num\_116\_3\_12799 Consulté le 24 août 2015

Aux origines de l'égyptologie, études du hiéroglyphique et du hiératique ont donc été présentées ensemble, du fait de cette unité entre les deux types de caractères. Aujourd'hui, pour des questions de progression pédagogique, l'étudiant se forme à l'égyptien ancien classique, à travers l'apprentissage des signes hiéroglyphiques uniquement (plus faciles à mémoriser). Ce n'est que plus tard, une fois cet apprentissage linguistique fait, une fois que les signes hiéroglyphiques dans leur forme pleine sont connus, que certains étudiants avancés se forment à la paléographie hiératique.

Ce cours ne déroge pas à la règle, puisque l'enseignement du système d'écriture et de la langue égyptien classique se fait sur la base des signes hiéroglyphiques. Toutefois, pour vous permettre de prendre conscience très tôt de l'unité fondamentale entre le hiéroglyphique et le hiératique, quelques notions sur le hiératique seront données occasionnellement. Les parties du cours qui concernent le hiératique ne feront pas l'objet d'une évaluation dans ce cours. Ils sont donc donnés à titre indicatif et **pour votre culture générale** sur l'écriture dans l'Égypte ancienne.

Ci-dessous un exemple de texte en hiératique transposé (transcrit) en hiéroglyphes. Vous notez que chaque signe hiératique correspond à un signe en hiéroglyphe. Le plus souvent la parenté formelle est nettement visible.



## Texte hiéroglyphique disposé en cadres

  
nfr r-ikr « extrêmement bon »

Les principales différences entre l'écriture hiéroglyphique et l'écriture hiératique sont : 1<sup>o</sup> l'écriture hiératique se lit toujours de la droite vers la gauche ; 2<sup>o</sup> les signes peuvent être ligaturés (c'est-à-dire « attachés » les uns aux autres). Dans cet exemple, il n'y a pas de ligatures.

Vous trouverez dans la rubrique document une version du tableau des unilitères avec leur correspondant en hiératique. Il vous est donné pour votre information personnelle. Il n'est d'aucune utilité pour la validation du module, mais il vous permettra de mieux percevoir la nature de l'écriture égyptienne dans son ensemble.

## **Septième partie**

**Cours 3 – Grammaire de l'égyptien  
classique – 1<sup>re</sup> partie – Présentation du  
Groupe nominal et de ses composants**

Vous avez été initié au système graphique hiéroglyphique. Nous y reviendrons régulièrement pour apporter des compléments et précisions. Il est important de vous entraîner à lire des mots en hiéroglyphes (à travers les cours et les exercices) pour que le principe devienne pour vous évident. Il convient à présent de s'intéresser à la langue notée par cette écriture. Nous allons le faire progressivement, en abordant :

- dans un premier temps au groupe nominal et à ses composantes, ce qui permettra de prendre connaissance de certaines caractéristiques de cette langue,
- puis, dans un second temps, nous nous intéresserons à la syntaxe des phrases simples.

Vous verrez que, tout en traitant de grammaire, nous continuerons à préciser le système graphique.

## 14 Le substantif

L'égyptien ancien possède des noms communs qui servent à désigner des choses, des actions, des concepts, des êtres, etc<sup>29</sup>. La caractéristique de la langue égyptienne (comme d'autres langues afro-asiatiques) est de former des mots à partir de racines consonantiques, souvent de deux ou trois consonnes, sur lequel se greffe le système vocalique non noté.

Le nom  NTR dieu a comme racine les trois consonnes *ntr*. À ce squelette peuvent s'ajouter désinences et suffixes permettant de former des mots dérivés déesse (*ntr:t*), l'adjectif divin (*ntry*), etc.

**À retenir.** Une caractéristique importante doit être soulignée d'emblée. En égyptien classique, il n'y a pas d'article<sup>30</sup>. Ainsi le mot *ntr* peut, selon le contexte, être traduit le dieu ou un dieu.

En égyptien ancien, les substantifs ont **un genre** (masculin ou féminin) et **un nombre** (singulier, pluriel, ou duel). Ces caractéristiques sont, pour certaines marquées par des désinences spécifiques que nous allons voir.

### 14.1 Le genre

Il y a deux genres : **le masculin et le féminin**. Le masculin n'a pas de marque spécifique, contrairement au féminin. La marque du féminin est le phonogramme unilitère ⲁ *t*. Un féminin en -*a(t)* se retrouve dans les langues sémitiques, comme la langue arabe<sup>31</sup>, avec un *t* final qui se réalise ou non dans la prononciation (voir : Deîr el-Médînéh– Médînet Habou– Médînat Nasr).

Ainsi :



Vous avez peut-être noté une convention de translittération utilisée ici : avant la désinence du féminin un point est indiqué. Ce point précédant le *t* est une convention pour indiquer que le *t* est une **désinence**, ici du féminin. De manière générale dans ce cours, toutes les notations de désinences sont précédées d'un point. La translittération étant une première étape dans l'analyse du texte hiéroglyphes, ce point a pour but d'expliquer visuellement votre analyse de la séquence.

Comme en français, de nombreux mots ont une forme masculine et féminine. Aux mots mentionnés ci-dessus, on peut ajouter :

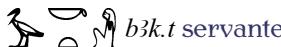
29. Voir J.P. ALLEN, *Middle Egyptian. An Introduction to the Language and Culture of Hieroglyphs*, Cambridge, 2000, p. 36.

30. En néo-égyptien (et de manière générale dans l'égyptien de la 2<sup>nde</sup> phase), l'usage de l'article s'impose. C'est une des différences grammaticales majeures entre les deux états de langue.

31. Voir P. VERNUS, *Dictionnaire amoureux de l'Égypte ancienne*, p. 852, s.v. Sémitique et égyptien.



*s3.t* fils



*s3.t* fille

Vous notez, au passage, que la désinence notée phonétiquement est parfois accompagnée d'un déterminatif adéquat **signifiant le genre féminin** : le déterminatif de la femme assise par exemple pour les personnages humains, ou des déterminatifs divins spécifiques, comme le cobra dressé pour les déesses.

D'autres mots sont soit masculins, soit féminins. Normalement, les mots se terminant par *.t* sont des féminins.

*t3* *la terre* est masculin en égyptien ancien (cf. le dieu de la terre Geb ).

*p.t* *le ciel* est féminin (cf. la déesse du ciel Nout ).

*mw.t* *mère* est féminin.

*it père* est masculin – NB : dans ce mot, exceptionnellement n'a pas la valeur *f*, comme l'indique d'autres graphies concurrences du mot et son héritier en copte *ειωτ/ιωτ*.

**Exercice :** translittérer les mots suivants (en vous aidant des listes de signes) et indiquer s'ils sont féminins ou masculins. *Solution page suivante*

sceptre

souverain

orage

la couronne blanche (de Haute-Égypte)

ou la couronne rouge (de Basse-Égypte)

Si les mots se terminant par la consonne *t* sont normalement des féminins, il existe des exceptions. Certains substantifs finissent par un *t*, mais sont des masculins, le *t* n'étant pas, en ce cas, la désinence du féminin, mais la dernière consonne de la racine.

Ces exceptions sont peu nombreuses et sont à apprendre par cœur.

**Principaux substantifs masculins se terminant par *t* :**

*ht* bois

*wt* bandelette

*nht* force, victoire

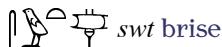
*m(w)t* mort

*it* orge, grain

*twt* image

*it père*

*hnt* face



Enfin, il est à noter que certains mots ne portant pas la marque du féminin sont pourtant traités comme des féminins. C'est le cas en particulier des termes de géographie (noms de pays, de villes, de régions, etc.) dont tous les déterminants (adjectifs, démonstratifs, voir prochains cours) sont accordés au féminin. Ce phénomène indique que les toponymes (noms de lieux) sont considérés comme des féminins, quelle que soit leur consonne finale.

#### Exemples :

Comparer Km.t Égypte et k3s pays de Kouch (royaume de Nubie). Ces deux mots sont traités comme des féminins.

**Solution de l'exercice page 3 :** translittérer les mots suivants (en vous aidant des listes de signes) et indiquer s'ils sont féminins ou masculins. *Solution page suivante*

sceptre hk3.t (mot féminin)

souverain hk3 (mot masculin)

orage n3ny (mot masculin)

la couronne blanche (de Haute-Égypte) hd.t (mot féminin)

ou la couronne rouge (de Basse-Égypte) d3r.t (mot féminin)

## 14.2 Le nombre

La langue égyptienne ancienne connaît trois nombres : le singulier, le duel, et le pluriel (à partir de trois).

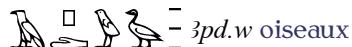
### a) Le singulier

Pas de désinence particulière.



### b) Le pluriel

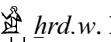
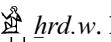
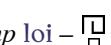
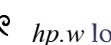
Marqué par la désinence .w.



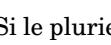
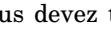
La notation du pluriel comprend deux éléments :

- **une notation phonétique**, celle du phonème w (unilitère ou ), qui est facultative et qui se place toujours avant le ou les déterminatifs du mot.
- **une notation graphique**, par l'utilisation d'un déterminatif spécifique appelé « les trois traits du pluriel » ou ou . Ces trois traits du pluriel se placent systématiquement

après les déterminatifs du mot. Ce déterminatif est toujours le dernier signe d'un mot (sa présence indique donc de façon certaine qu'on est à la fin d'un mot).

Le pluriel du mot  *hrd* enfant peut ainsi s'écrire    ou    *hrd.w*. Plus rarement, le pluriel peut s'écrire seulement de manière phonétique :  *hp* *loi* –   *hp.w* *lois*

Il est à noter que la désinence d'un mot féminin pluriel est *.wt* .

 *b3k.t* servante  $\Rightarrow$   *b3k.wt* servantes : **retenez bien la position de la notation phonétique du pluriel *.w* (toujours juste avant la désinence du féminin)**. Si le pluriel n'est pas noté par la désinence *.w*, mais simplement par le déterminatif du pluriel, vous devez translittérer de manière identique. Ainsi :  se translittère *b3k.wt* ou *b3k.(w)t*. (et en aucun cas \**b3k.tw* puisque les traits du pluriel ne sont pas une notation phonétique *.w*, mais une indication d'ordre sémantique – idée de pluralité).

#### Exercice :

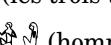
Donnez le pluriel des mots suivants (hiéroglyphes + translittération) – *correction page suivante*

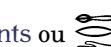
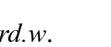
 dieu

 déesse

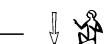
 dieu

À ce système simple de notation du pluriel (notation phonétique facultative + déterminatif particulier), doivent s'ajouter deux précisions :

1. En plus du déterminatif du pluriel (les trois traits), il existe des déterminatifs particuliers : le **déterminatif de la collectivité**  (homme assis + femme assise + trois traits du pluriel).

Ainsi :  *hrd* enfant  $\Rightarrow$     *hrd.w* enfants ou    *hrd.w*.

2. La notation phonétique du pluriel se fait au moyen des unilitères *w*  ou  . Toutefois, la nature de la dernière consonne du mot mis au pluriel peut amener le scribe à utiliser, pour noter le phonème *w*, un signe bilitère comprenant le son *w*. Dans cet usage, on rencontre notamment **le bilitère *nw*** 

–  *sn* frère  $\Rightarrow$  *sn.w* frères    (bilitère *sn* + complément phonétique *n* + bilitère *nw* + complément phonétique *w* + déterminatifs homme assis et trois traits du pluriel). Notez qu'ici le phonème *n* est noté trois fois de manière redondante : par le bilitère 

–  *rn* nom  $\Rightarrow$  *rn.w* noms   

**Correction de l'exercice page 5 :**

Donnez le pluriel des mots suivants (hiéroglyphes + translittération) – *correction page suivante*

 dieu →  ou  *ntr.w* dieux

 déesse →  ou  *ntr:wt* déesses

 dieu →  ou  *ntr:w* dieux

Enfin la notation du pluriel peut être entièrement graphique ou visuelle. Ce pluriel est parfois appelé « **pluriel archaïque** » ou « **pluriel graphique** »

Dans ce système la nature idéographique de l'écriture égyptienne joue pleinement. Le pluriel est noté par :

— **triplication du déterminatif**

 *nh.t* sycomore →  *nh.wt* sycomores

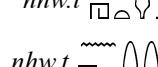
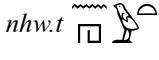
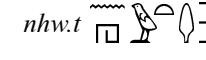
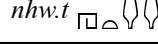
— **triplication de l'idéogramme**

 *ntr* dieu →  *ntr:w* dieux

— **triplication des phonogrammes** (rare)

 *rn* nom →  *rn.w* noms

L'ensemble des possibilités de notation du pluriel peut être synthétisé dans le tableau suivant :

	Graphie visuelles	Graphie phonétique	Graphie mixte
<i>nh.t</i> sycomore			
	 <i>nhw.t</i> 		
	 <i>nhw.t</i> 		

À travers ces possibilités, vous pouvez juger de la grande richesse du système d'écriture hiéroglyphique.

**Dernières remarques à propos du pluriel :** les **collectifs** et les **pluriels apparents**. Attention, certains mots écrits avec les trois traits du pluriel ne sont pas des mots au pluriel. Dans certains cas, les trois traits du pluriel jouent simplement le rôle de déterminatif de la collectivité / pluralité. Or, un mot désignant une collectivité peut être au singulier. On parle de **collectifs**. Par exemple, le troupeau  *mnnmn.t* (de gros bétail). C'est le cas aussi des désignations de matières ou biens non dénombrable :  *t* pain,  *irp* vin,  *hsbd* lapis-lazuli. (grain de matière + traits du pluriel) est d'ailleurs le déterminatif des matières premières (mineraï, métal...).

Par ailleurs, tous les mots se terminant par le phonème .w ne sont pas nécessairement des pluriels. Par exemple :  *bw* adoration. Ainsi, les termes désignant des sentiments présentent aussi souvent un aspect pluriel car ils sont dérivés de verbe par adjonction d'un suffixe .w :   *ršw.t* la joie. On parle de **pluriel apparent** en ce cas.

### c) Le duel

Le duel est un nombre qui n'existe pas en français. Il est utilisé en égyptien ancien pour les éléments qui vont par deux (parties du corps, divinités associés dans la mythologie, etc.). D'une certaine manière, l'usage du duel renvoie à celle de notre expression « une paire ». La désinence du duel masculin est *.wy* ♀; celle du duel féminin est *.ty* ♂.

La notation du duel comprend deux éléments (ou un des deux éléments suivants) :

- une **notation phonétique**, celle des phonèmes *.wy* ou *.ty*, qui se place toujours avant le ou les déterminatifs du mot.
- une **notation graphique**, par la duplication du déterminatif ou du logogramme dans le cas des signes-mots.

 *sn.t* frère  $\Rightarrow$   *sn.ty* les deux frères

 *sn* frère  $\Rightarrow$    *sn.wy* les deux frères (notez encore ici l'utilisation du bilitère ♂ *nw*)

 *rd* jambe  $\Rightarrow$    *rd.wy* (duplication du déterminatif) ou   *rd.wy* les deux jambes (duplication + notation phonétique de la désinence) ou   *rd.wy* (notation phonétique de la désinence)

 *bras*  $\Rightarrow$    *.wy* les deux bras (duplication du logogramme) ou   (duplication + notation phonétique de la désinence)

**Remarquez que**, dans le cas de la duplication d'un logogramme, la notation phonétique éventuelle se met après, comme dans l'exemple de *.wy*.

L'ensemble des possibilités de notation du duel peut être synthétisé dans le tableau suivant :

Graphie visuelles	Graphie phonétique	Graphie mixte
		  <i>rd.wy</i> les deux jambes
 		  <i>ir.ty</i> les deux yeux

**Dernières remarques à propos du duel :** les **duels apparents**.

Comme il y a des pluriels apparents, il y a des duels apparents. Certains mots, par exemple, se

terminant par *ty*, peuvent être notés comme s'ils étaient un duel féminin, alors que ce n'est pas le cas.

Par exemple : *ity* souverain a aussi une graphie .

Nous en verrons d'autres exemples plus tard.

Faire l'exercice 9

### 14.3 Le pronom suffixe

L'égyptien classique possède plusieurs séries de pronoms personnels :

- pronoms suffixes
- pronoms dépendants
- pronoms indépendants.

Comme c'est le cas en français, des séries je-tu-il/elle, moi-toi-lui/elle, chaque type de pronoms a un emploi syntaxique spécifique. Nous allons dans un premier temps nous intéresser au **pronom suffixe**, car il joue un rôle dans le groupe nominal. Ce pronom tient son nom du fait qu'il vient s'accrocher directement derrière le mot auquel il se rapporte. Il peut jouer le rôle de sujet dans une phrase, mais il peut aussi, dans le cadre du groupe nominal, jouer le rôle d'un **pronome possessif**.

Par exemple : le pronom personnel 2<sup>e</sup> personne du masculin est =*k* . Son sens général est toi. Placer derrière un substantif, il a le sens de ton, ta ou tes.

*pr* maison  $\Rightarrow$  *pr=k*<sup>32</sup> ta maison (*litt.* la maison-de-toi)

*pr.w=k* tes maisons (*litt.* les maisons-de-toi)

Vous notez que, contrairement au français, le possessif ici s'accorde avec le possesseur (et non avec ce qui est possédé), puisque le pronom possessif est en réalité un pronom personnel.

Sachant que le pronom personnel suffixe de la 2<sup>e</sup> personne du féminin est =*t* , observez :

*pr=k*  
ta maison (en parlant d'un homme)

*pr=t*  
ta maison (en parlant d'une femme)

32. Retenez la convention de translittération : on fait précéder le pronom suffixe d'un signe égal pour indiquer qu'il est accroché au mot qui précède et donc qu'il lui est intimement associé.

## Tableau des pronoms personnels – Pronoms suffixes

		Masculin	Féminin
Singulier	moi 1.	=i	
	toi 2.	=k	=t  =t
	lui/elle 3.	=f	=s  , --
Pluriel	nous 1.	=n    ~~~~	
	vous 2.	=tn      =tn	
	ils/elles 3.	=sn	
Duel	1.	=ny ~~~~	
	2.	=tny	
	3.	=sny	
<i>Rare remplacé par le pluriel</i>			
Indéfini	On	=tw   =t(w)  =tw	
	<i>pas d'utilisation dans le cadre du groupe nominal</i>		

### Faire l'exercice 10 (*à rendre par email*)

## **Huitième partie**

### **Cours 4 – Grammaire – Le groupe nominal et ses composants (suite)**

Nous poursuivons notre exploration du groupe nominal et des mots qui le composent afin de prendre progressivement connaissance des structures de la langue.

## 15 Les adjectifs

L'égyptien ancien possède des adjectifs qui peuvent avoir le rôle d'épithètes du nom (à l'intérieur du groupe nominal) ou « d'attribut du sujet » dans une phrase. Nous ne verrons cet emploi qu'au semestre 2. Pour le moment, nous nous intéressons à l'adjectif, à l'intérieur du groupe nominal comme épithète du nom. Par exemple : la grande maison ; le grand chapeau.

En égyptien ancien, il y a deux grands types d'adjectifs :

- les adjectifs de qualité, dérivés de verbes de qualité ;
- les adjectifs dits « nisbés », dérivés de substantifs.

— à ces deux catégories, s'ajoute le cas particulier de l'adjectif indéfini  *nb* (« tout », « chaque »)

Nous allons aborder les trois séries.

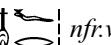
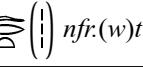
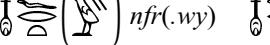
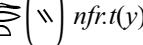
### 15.1 Les adjectifs de qualité

Étymologiquement, ces adjectifs sont formés à partir de verbes de qualité. Par exemple,  *dšr*, rouge, dérive étymologiquement du verbe *dšr* devenir rouge ;  *ȝi* « grand », d'un verbe *ȝi* devenir grand.

Aucune marque graphique ou désinences ne distinguent les adjectifs des autres mots. Utilisés en tant qu'épithètes du nom, les adjectifs se placent **toujours après** le substantif qu'ils qualifient et **s'accordent en genre et en nombre** avec lui.

Les désinences du pluriel, du duel et du féminin sont les mêmes que celles vues pour les substantifs.

#### a) Paradigme *nfr*, bon, beau, parfait

Adjectif	masculin	féminin
<b>Singulier</b>	 <i>nfr</i>	 <i>nfr.t</i>
<b>Pluriel</b>	 <i>nfr.w</i>	 <i>(nfr)(w)t</i>
<b>Duel</b>	 <i>nfr.(wy)</i>	 <i>nfr.t(y)</i>

NB : notez que les désinences qui sont parfois en ellipse. Cela concerne des semi-voyelles.

#### b) Exemples

  *b3k.w nfr:w*, des/les serviteurs parfaits.

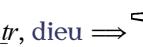
  *b3k.t nfr:t*, une/la servante parfaite

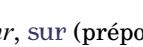
Notez que, comme en français, les adjectifs peuvent être employés de manière substantivée :  *nfr.t*, la belle (voir le nom de Néfertiti *Nfr.t-ii.ti* = la Belle-est-venue)

## 15.2 Les adjectifs « nisbés »

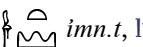
L'égyptien ancien possède une série d'adjectifs dérivés de substantifs ou de prépositions. La dérivation s'obtient à ajoutant un suffixe  $\text{w}y$ . Cette dérivation indique une relation<sup>33</sup> avec le terme dont ils sont dérivés.

Exemples :

 *ntr*, dieu  $\Rightarrow$   *ntry*, ce qui est relatif au dieu = divin

 *hr*, sur (préposition)  $\Rightarrow$   *hry*, qui est sur, supérieur<sup>34</sup>.

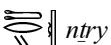
Les adjectifs formés sur des substantifs ne posent pas de problème de traduction aux locuteurs francophones :

Ex.  *imn.t*, l'Occident / l'Ouest  $\Rightarrow$   *imnty*, occidental

En revanche, il est souvent nécessaire de recourir à une proposition subordonnée relative pour traduire un adjectif nisbé dérivé d'une préposition.

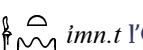
Ex.  *m* dans (préposition)  $\Rightarrow$   *imy* qui est dans [noter la graphie par rapport à la préposition initiale : trilitère *imi* + deux compléments phonétiques *i* et *m* + le suffixe de dérivation *y*.]

En dehors des problèmes éventuels de traduction, les adjectifs nisbés fonctionnent comme les adjectifs de qualité. Quand ils sont épithètes du substantif, ils se **placent après** celui-ci et **s'accordent avec lui en genre et en nombre**. Les désinences sont les mêmes que précédemment.

Adjectif	masculin	féminin
Singulier	 <i>ntry</i>	 <i>ntr(y).t</i>
Pluriel	 <i>ntry.w</i>	 <i>ntr(y).wt</i>

Observez bien le tableau ci-dessus et notez bien que le suffixe *-y*, puisqu'il est une semi-voyelle peut parfois ne pas être noté.

**Remarques importantes concernant les graphies :** les adjectifs nisbés, formés sur des substantifs féminins ou sur des mots dont la racine se termine par un *t*, présenteront comme derniers phonèmes *-ty* au masculin singulier (*t* de la racine + le suffixe *y*).

Ex.  *imn.t* l'Occident / l'Ouest (mot féminin)  $\Rightarrow$  dérivé en  *imnty* occidental

Au masculin pluriel, cette catégorie de nisbé se terminera par *-ty.w*. Au lieu de noter ce groupe  $\text{w}\text{y}\text{Q}$ , les scribes ont recours à un trilière *tyw*  (G4)<sup>35</sup>, phonogramme de valeur *tyw*.

Ex. :

33. Le mot « nisbé » est emprunté à la grammaire arabe, *ism el-nisba*, nom de relation.

34. Noter en ce cas la possibilité d'associer au nouveau mot formé un déterminatif correspondant au sens nouveau. Ici,  , la voûte céleste, pour ce qui est au-dessus.

35. Gardiner list G4. À distinguer du aleph,  G1.

 <i>imn.t</i> , l'Occident, l'Ouest	→	 <i>imnty</i> , occidental
 <i>imnt(y).w</i> , occidentaux		
 <i>imnt(y).t</i> , occidentale		
 <i>imnt(y).wt</i> , occidentales		

**Les nisbés formés sur des substantifs** ne sont pas très nombreux. Voici quelques exemples en plus de l'exemple précédent :

 <i>rsw</i> , le Sud	 <i>rsy</i> , méridional
 <i>i3b.t</i> , l'Est, l'Orient	 <i>i3by</i> , oriental
 <i>m̄h.t</i> , le Nord	 <i>m̄hty</i> , septentrional
 <i>niw.t</i> , ville	 <i>niwty</i> , de la ville, local
 <i>3h.t</i> l'horizon	 <i>3h̄ty</i> horizontain, de l'horizon

Exemple :

 *t̄.w rsy.w*, les terres méridionales.

Attention à certaines graphies particulières des nisbés. On a déjà parlé des *duels apparents* (cours 3). On en rencontre dans les graphies de certains adjectifs *nisbés* dérivés de mots féminins et donc se terminant par *ty*. Ces phonèmes rappellent en effet le duel féminin *.ti* et peuvent être notés graphiquement sous la forme de duels *apparents*. Ainsi :

 *niw.t ville* ⇒  *niwty* (duel apparent) citadin, local [et non pas *niw.ty* les deux villes].

Un exemple fréquent :  *ntr niwty*, le dieu local, le dieu de la ville.

Même graphie possible pour *3h̄ty* :  Horizon ⇒  *3h̄ty* horizontain, de l'horizon ou

 *3h̄ty*

Un exemple fréquent :   *hr-3h̄ty*, Horakhty, Horus-l'horizontain, Horus-de-l'Horizon.

**Nisbés formés sur des prépositions** C'est le groupe le plus important. Il est très utilisé. Voici une liste indicative des principales prépositions et de leurs dérivés.

	<i>m</i> , dans		<i>imy</i> , qui est dans
	<i>n</i> , à, pour		<i>ny</i> , plus souvent <i>n(y)</i> , féminin
	<i>r</i> , vers, à		<i>iry</i> , qui est en relation avec
	<i>hr</i> , sur		<i>hry</i> , qui est sur, supérieur
	<i>hr</i> , sous		<i>hry</i> , qui est sous
	<i>tp</i> , sur		<i>tpy</i> , qui est sur, aussi

Exemple :

*ntr:w im(y).w 3bdw*, les dieux qui sont dans Abydos.

**NB** : comme les adjectifs de qualité, les adjectifs *nisbés* peuvent être utilisés de manière substantivée : *hry*, le supérieur.

**NB2** : certains dérivés en *-y* ne sont attestés qu'employés comme substantifs et non comme adjectifs :

*sh.t*, la campagne → *shty*, paysan, campagnard (celui de la campagne).

*hft*, devant, en face de, à l'avant de (préposition) → *hfty*, l'adversaire

### 15.3 L'adjectif indéfini *nb*

L'adjectif indéfini a le sens tout, chaque, n'importe lequel<sup>36</sup>. Il se place après le substantif, mais il a priorité sur les autres adjectifs<sup>37</sup>, c'est-à-dire qu'en cas de substantif déterminé par plusieurs adjectifs, l'adjectif indéfini *nb* sera toujours le premier adjectif mentionné.

En théorie, l'adjectif indéfini s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'il qualifie, mais les désinences, notamment du pluriel, sont souvent omises.

*h.t nb.t*, toutes choses (collectif).

*ntr:w nb(.w)*, tous les dieux.

**NB** : attention à ne pas confondre, l'adjectif indéfini *nb*, et le substantif *nb* seigneur, maître. Plus que les graphies, c'est le contexte de la phrase, mais aussi l'ordre des mots qui vous aidera. Ainsi,

*h3s.t nb.t* signifie chaque pays (étranger), mais *nb b.wi* ne peut en aucun cas signifier chaque Double-Pays puisque *nb* est en tête. Nous verrons plus tard que le groupe *nb-b.wi* signifie le maître du Double Pays (le pharaon).

## 16 Autres expressions adjectivales

Dans ce cours sur les adjectifs, nous devons mentionner des expressions de l'indéfini, qui n'appartiennent pas à la catégorie de l'adjectif en égyptien (voir notamment leur positionnement avant le substantif et non après), mais qui correspondent à nos articles indéfinis sur le plan sémantique.

36. Dans les propositions négatives, il pourra avoir le sens aucun.

37. Mais nécessairement après le pronom suffixe.

## 16.1 Autres expressions de l'indéfini

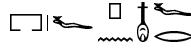
Ces expressions se placent avant le substantif et se construisent de manière indirecte au moyen du *n(y)* de relation.

                   <img alt="Egypt

*pr pn*  
cette maison, la maison que voici



*pr pn nfr*  
cette belle maison



*pr=f pn nfr*

sa belle maison que voici, cette sienne belle maison

En revanche, les démonstratifs :

— Et la série *p<sup>3</sup>* (ce), *t<sup>3</sup>* (cette)

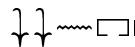
Se placent **devant** le substantif. *p<sup>3</sup> pr* cette maison. Les déterminatifs de cette série sont les plus récents de la langue. Ce sont eux qui serviront d'article dans l'égyptien de la 2<sup>nde</sup> phase.

Le pluriel des démonstratifs est un peu complexe. Les trois premières séries (*pn*, *pw*, *pf*) possèdent une forme pluriel (qui se place aussi après le substantif), mais qui n'est plus vivante au Moyen Empire (démonstratifs pluriels archaïques, voir tableau ci-dessous). Au Moyen Empire, l'égyptien recourt plutôt, à des périphrases utilisant le démonstratif neutre des séries. placé devant le substantif et construit de manière indirecte au moyen du nisbé (voir **cours 3**) ~~~ n(y) de.



*pr pn* cette maison

mais



*nn n(y) pr* ces maisons (litt. cela des maisons)

### Tableau récapitulatif des démonstratifs

	Série <i>pn</i> démonstratif de proximité	Série <i>pf</i> démonstratif d'éloignement	Série <i>pw</i> (ancien)	Série <i>p<sup>3</sup></i> (récent) se place devant le nom
<b>Masculin singulier</b>			ou	
<b>Féminin Singulier</b>				
<b>Pluriel archaïque</b>	 	 	 	
<b>Pluriel (ou neutre)</b>				

is *pn nfr* : cette belle tombe.

↑↑ ~~~  nn n(y) sh<sup>t</sup>y : ces paysans.

↑↑ ~~~  | nn n(y) Bw.w : ces souffles.

Faire l'exercice 11 (*à rendre par email*)

## **Neuvième partie**

### **Cours 5 – Grammaire – Le groupe nominal et ses composants (suite)**

Nous avons vu plusieurs éléments constitutifs du groupe nominal et des règles élémentaires de syntaxe sur l'ordre des mots dans le groupe nominal.



*Tb3k.t=f tn nb.t nfr.t*

\*chaque sienne servante parfaite que voici

(ordre des mots : 1. Substantif 2. Pronom suffixe 3. Démonstratif singulier 4. Adjectif indéfini  
5. Autre adjectif

Nous continuons notre exploration avec des éléments de syntaxe plus complexes.

## 18 Éléments de syntaxe : le complément de nom / le génitif

Le génitif est le cas du complément de nom. Un substantif peut être précisé par un autre substantif qui lui sert alors de complément : la maison de mon oncle. Deux constructions sont possibles en égyptien ancien : une construction directe appelée **génitif direct**, une construction indirecte appelée **génitif indirect**.

**Génitif direct :** cette construction est utilisée en cas de lien fort entre les deux éléments. Elle consiste à simplement juxtaposer les deux substantifs. Cette construction est fréquente dans les titres de fonctionnaires et dans quelques expressions courantes.

Ex. : nb TA.wy le Seigneur du Double Pays

Le lien entre le substantif et son complément de nom est tellement étroit qu'on peut quasiment les considérer comme un mot composé. Le génitif direct est particulièrement utilisé dans les épithètes divines ou royales, ainsi que dans la formation de certains titres.

**NB : particularité graphique : l'antéposition honorifique ou l'inversion respectueuse** Si le complément de nom (construit au génitif direct) est un être royal ou divin, il est d'usage d'écrire le complément de nom avant le substantif qu'il complète, afin de respecter la préséance.

Ex. : le fils du roi.

Ex. : hw.t-ntr le château-du-dieu, le temple

Ex. : hm-ntr le serviteur-du-dieu, le prêtre.

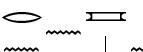
Notez bien que l'antéposition honorifique est un procédé graphique et ne renvoie pas à une inversion des mots dans la prononciation. On translittère donc dans l'ordre normal commandé par la syntaxe.

**Rem :** Remarque sur le mot *ny-sw.t roi* : désigne le roi, à l'origine le roi de Haute-Égypte, puis le roi de manière générale. Ce terme se translittère *n(y)-sw.t*, mais vous notez

que l'ordre des signes est  $sw.t \overbrace{\quad}^{\text{puis}} n(y) \sim\!\!\sim$ .  $N(y)\text{-}sw.t$  signifierait (celui) du-roseau-sout, le roseau-sout étant l'emblème de la Haute-Égypte.

**Le génitif indirect :** dans cette construction, les deux éléments (nom et complément de nom) ne sont plus directement en contact mais reliés au moyen de l'adjectif nisbé  $n(y)$  (qui appartient à, qui est en relation avec, de), qui s'accorde avec le substantif déterminé.

	masculin	féminin
Sing.	$\sim\!\!\sim n(y)$	$\overset{\text{~~~}}{\square} n(y).t$
Pluriel	$\circ \mid n(y).w$	$\overset{\text{~~~}}{\square} n(y.w)t$
Ex. :		

Ex.   $\sim\!\!\sim \mid \sim\!\!\sim \square rn n(y) mr pn$  le nom de ce canal

Ex. :

## **Dixième partie**

# **Cours 6 – Grammaire – Les phrases non verbales – Présentation du système prédictif égyptien**

## 19 Préalables historiographiques : les recherches sur la grammaire égyptienne

Avec le travail de CHAMPOLLION, puis les révisions de Richard LEPSIUS en 1837, le système hiéroglyphique était désormais compris. Les chercheurs allaient ensuite se concentrer plus spécialement sur l'étude de la **grammaire** et de la **lexicographie** égyptienne, afin de comprendre la syntaxe des phrases et le sens des mots. On ne développera pas ici l'histoire riche de ces études, mais il est important de poser quatre grands jalons historiographiques<sup>39</sup>, pour vous donner une idée de la genèse des connaissances qui vont vous être présentées.

1. **L'École de Berlin, fin XIX<sup>e</sup> siècle.** et sa tête de file Adolf ERMAN. Ces chercheurs sont influencés par la linguistique sémitique de leur époque. L'égyptologie leur doit, notamment, la distinction des deux grandes phases de la langue égyptienne, ainsi que le *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* (1926-1953), dictionnaire de référence (voir bibliographie).
2. **Alan H. GARDINER**, élève de A. ERMAN et K. SETHE, fixe le modèle longtemps suivi pour l'étude et l'apprentissage de la langue pharaonique, avec la publication en 1927 de son *Egyptian Grammar* (3<sup>e</sup> éd. en 1957). Son ouvrage continue à être le point de référence de la tradition académique européenne en matière de grammaire égyptienne. La classification alphanumérique des signes hiéroglyphiques couramment utilisée aujourd'hui est tirée de cet ouvrage.
3. **Hans J. POLOTSKY**, avec la publication en 1976 de l'article *La transposition du verbe en égyptien classique*, relança les recherches sur la syntaxe égyptienne. Il présentait notamment l'idée de la transposition des verbes : à partir de formes particulières des verbes qui leur permettent de passer dans les catégories substantif, adjetif, adverbial (= « Standard Theory » de la syntaxe égyptienne qui inspira de nombreux chercheurs par la suite).
4. **Égyptologues et linguistique.** Dans les années 1990, un réexamen critique de cette théorie générale a été entrepris (notamment **Pascal VERNUS**, *Les parties du discours en Moyen Egyptien. Autopsie d'une théorie*, Genève, 1997), car elle apparaissait, sur certains points, comme en contradiction avec les études de linguistique générale. Les égyptologues qui travaillent sur la langue égyptienne prennent donc en compte les acquis de la linguistique générale pour améliorer notre compréhension de cette langue, en combinant à l'approche syntaxique les « points de vue sémantiques et énonciatifs ». L'ouvrage de **M. MALAISE et J. WINAND**, *Grammaire raisonnée* (1999) se propose ainsi de faire le bilan de tous les apports pour la connaissance de la langue moyen égyptien ou égyptien classique.

Forts de tous ces travaux, nous disposons aujourd'hui d'une bonne connaissance de cette langue, en dépit des difficultés (inhérentes à l'ancienneté de la langue et à son système de notation excluant les voyelles) et des progrès qui seront faits dans l'avenir.

Nous pouvons à présent explorer la structure de la phrase égyptienne en commençant par des phrases très simples de ce type. Avant l'introduction d'usage, voici une phrase modèle dont vous pouvez peut-être essayer de deviner le sens.



Vous avez déjà rencontré tous les mots, sauf *iw* qui est une particule introductory, dont nous allons reparler, mais qui n'est pas à traduire.

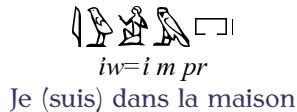
Vous reconnaissiez sans doute le signe , qui est un déterminatif, sauf dans le cas où il note le pronom suffixe =*i* « moi ». Nous avons vu son emploi comme possessif (**cours 3**), mais vous savez déjà qu'il peut remplir le rôle de sujet et se traduit alors par *je*.

39. D'après A. LOPRIENO, *Ancient Egyptian*; M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. I-VI

Nous avons aussi déjà rencontré le mot  *m*, une préposition qui signifie *dans*.

Et vous connaissez le mot  *pr* *maison*.

Avec tous ces éléments en tête, comment traduiriez-vous de manière, disons, intuitive ?



Vous avez traduit votre première phrase égyptienne. Avant de poursuivre nos traductions, nous allons donc, avant, présenter quelques éléments théoriques indispensables pour fixer le vocabulaire que nous allons utiliser.

## 20 Présentation du système prédicatif pharaonique

La phrase que vous venez de traduire appartient, en égyptien, au groupe des phrases non verbales (c'est-à-dire sans verbe), objet du cours de cette année. Cette catégorie englobe notamment toutes les phrases françaises ayant pour verbe principal, le verbe « être » ou « avoir ». Il y a en égyptien ancien plusieurs catégories de phrases non verbales. Celle-ci est appelée **proposition à prédicat adverbial**. Pour comprendre ce que signifie cette désignation, il faut poser un certain nombre de généralités relatives à la langue et à sa structure.

Le langage humain est un **outil de communication**. Il transmet des informations aux moyens d'**énoncés**. Du point de vue de la syntaxe, un énoncé comprend deux parties :

- Le sujet (= le thème de l'énoncé) *je*
- Le prédicat (= ce qui est dit du sujet). *suis dans la maison*

Un énoncé complet met en avant une **relation prédicative** : il établit un lien entre un sujet et ce qui en est dit, le prédicat.

Il existe deux grands types de relations prédicatives : **relation d'identité** (Pierre est mon frère, un étudiant, grand) ou **relation de situation** (Pierre est devant vous, Pierre est arrivé, je suis dans la maison)<sup>40</sup>.

Relation d'identité			Relation de situation
Stricte	Classe	Qualité	
Pierre est mon frère.	Pierre est un étudiant.	Pierre est grand.	Pierre est là, sur le pas de la porte. Pierre est en train de manger. Pierre est arrivé. Pierre mange. Pierre vient. Je suis dans la maison.

En français, le rapport qui lie le sujet au prédicat est exprimé au moyen d'un prédicat verbal (phrases verbales, exemple : *j'entre dans la maison*) ou au moyen du verbe *être* (ex : *je suis dans la maison*) qu'on appelle la « copule »<sup>41</sup>

40. Voir P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, p. 43-44.

41. *Cum apio* “attacher avec”. Terme utilisé pour différencier cet usage du verbe “être” de son rôle d’auxiliaire.

Relation prédicative avec copule		Prédicat verbal
Identité	Situation	Situation
Pierre est mon frère.	Pierre est là.	Pierre mange.
Pierre est un étudiant.	Pierre est sur le pas de la porte.	Pierre vient.
Pierre est grand.	Pierre est en train de manger.	
	Pierre est arrivé.	
	Je suis dans la maison.	

En égyptien ancien, on retrouve cette même distinction :

- Phrases à prédicat verbal,
- Phrases à prédicat non verbal.

Ce semestre nous nous intéresserons d'abord à ces dernières. La grande différence entre le français et l'égyptien ancien est que, comme dans toutes les langues sémitiques, l'emploi de la copule « être » est superflu. On dira :

Pierre : mon frère = Pierre (est) mon frère  
 Pierre : un étudiant  
 Pierre : grand  
 Pierre : là

Dans tous ces exemples, « Pierre » est le sujet de la phrase et le groupe qui suit le prédicat. Ainsi, selon la nature du prédicat, on parle de :

- phrase ou proposition à prédicat **substantival** (nominal) – Pierre est mon frère ; Pierre est un étudiant
- proposition à prédicat **adjectival** – Pierre (est) grand
- proposition à prédicat **adverbial** – Pierre (est) là ; Pierre (est) dans la maison

Nous allons commencer par la proposition à prédicat adverbial, qui est simple et qui suit un ordre dont nous avons l'habitude Sujet-Prédicat.

## 21 Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial

Vous avez déjà traduit une proposition à prédicat adverbial un peu de manière empirique. On va à présent procéder à l'analyse de ce type de phrase.

Elle se construit sur le modèle :

Sujet + Prédicat



Passons en revu les différents éléments : 1. Le sujet, 2. Le prédicat, 3. L'auxiliaire *iw*.

### 21.1 Le sujet

Il peut être assumé par différents types de mots ou groupes :

- Substantif
- Groupe nominal
- Pronom personnel
- Démonstratif neutre

## 21.2 Le prédicat

Le prédicat vient en deuxième position. Il est nécessairement de **nature adverbiale**, c'est-à-dire qu'il est assumé soit par un adverbe, soit par un groupe nominal **introduit par une préposition**.

### a) Adverbe

	x	
<i>hrd</i>	x	<i>im</i>
l'enfant	est	là

Voici quelques adverbes à connaître.

#### Adverbes de lieu

	x		<i>im</i> là
--	---	--	--------------

#### Adverbes de temps

	<i>min</i>	aujourd'hui		<i>dw3w</i>	matin
	<i>sf</i>	hier		<i>r̥ nb</i>	chaque jour

### b) Groupe prépositionnel

Le prédicat adverbial peut aussi être assumé par un groupe ou syntagme prépositionnel, c'est-à-dire **introduit par une préposition**. La présence de cette préposition est fondamentale, car sans elle l'énoncé ne décrit plus une situation, et le prédicat n'est plus de nature adverbiale.

Il y a deux types de groupes prépositionnels :

- Préposition + groupe nominal
- Préposition + pronom suffixe

	x	
<i>hrd</i>	x	<i>hn̥ mw.t=f</i>
l'enfant	est	avec sa mère

	x	
<i>hrd</i>	x	<i>hn̥=s</i>
l'enfant	est	avec elle

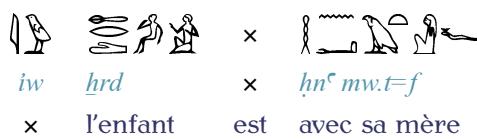
## 21.3 Auxiliaire *iw*

La proposition à prédicat adverbial n'a pas de **valeur temporelle**, ni de **valeur modale**<sup>42</sup> (il n'y a aucune forme verbale à conjuguer). Elle comporte donc normalement un 3<sup>e</sup> élément, un **élément introducteur**, qui apporte des indications sur ces aspects. L'élément introducteur peut être de trois sortes :

42. Indicatif, subjonctif, conditionnel

- Un **auxiliaire d'énonciation**, qui indique la position du locuteur sur son énoncé ;
- un **convertisseur temporel**, qui transpose la phrase adverbiale ;
- une **négation** ;
- ou encore **∅(rien)**.

L'élément introducteur le plus fréquent, celui qui fait partie de la structure de base de la phrase à prédicat adverbial est l'auxiliaire *iw* . Il n'est pas traduit. Il indique simplement que l'énoncé est présenté comme un fait objectif. Il donne donc une « valeur d'indicatif<sup>43</sup> » (voir notre conjugaison française du mode indicatif). Du point de vue temporel, le moment de référence est celui de l'énonciation. La proposition à prédicat adverbial introduite par *iw* est donc le plus souvent traduite par un **présent de l'indicatif**, et ce que nous allons généralement faire ici. Notez déjà toutefois que, dans un récit, en raison du point de référence qui peut être situé dans le passé et en vertu de la concordance des temps, il peut être traduit par l'**imparfait**.



Après *iw*, si le sujet est pronominal, on utilise un pronom suffixe :



**NB.** La proposition à prédicat adverbial avec *iw* a une valeur indicative, c'est-à-dire que l'énoncé est présenté comme un **constat objectif**. L'auxiliaire n'est donc pas réellement traduit en français. Il constitue simplement une indication pour nous permettre de choisir à quel temps on mettra, dans la traduction, le verbe « être », en l'occurrence généralement au présent de l'indicatif (parfois l'imparfait de l'indicatif).

Par conséquent, ce que l'on sera réellement amener à traduire, c'est d'une part le remplacement de *iw* par des auxiliaires et particules ayant des sens précis ou l'absence d'élément introducteur qui peut être la marque que l'énoncé n'est pas un constat objectif. Nous verrons cela au prochain cours. Pour le moment, nous donnerons une valeur exclamative aux propositions à prédicat adverbial sans élément introducteur *iw*.



## 21.4 Les prépositions (1)

Étant donné l'importance des prépositions dans la structure de la proposition à prédicat adverbial, il convient de connaître les prépositions les plus fréquentes et leur sens.

a) *m*

- localisation spatiale, *d<sup>c</sup>ns* : *m pr* dans la maison

43. M. MALAISE, J. WINAND, *Grammaire raisonnée*, p. 324.

- état mental ou physique :  *m ršw(.t)* dans la joie

**NB :** cette préposition prend une forme spéciale lorsqu'elle est suivie d'un pronom suffixe :   *im=f* en lui.

**b)**  *r*

- en direction de, contre, par rapport à

**c)**  *n*

- pour, en faveur de

**d)**  *hr*

- localisation spatiale **sur**

**e)**  *hr*

- localisation spatiale, **sous** :  *hr nh.t* sous le sycomore
- sous l'effet de d'une émotion :   *hr ršw(.t)* sous la joie
- être sous quelque chose signifie aussi **apporter** (voir prochain cours)

**f)**  *mi*

- comparaison : comme
- conformité : comme

**g)**  *hn<sup>c</sup>*

- avec

**h)**   *mm*

- parmi

## 21.5 Les prépositions (2) : *m* et *r* « d'état »

Les prépositions *m* dans et *r* vers peuvent avoir un sens particulier dans le cadre du groupe prépositionnel.

 peut avoir le sens de **en tant que**.



Il est en tant que serviteur (= il est dans la situation d'être un serviteur).

On traduira cette phrase par un simple *il est* un serviteur, mais ayez toujours en tête le mot à mot *il est en tant que* serviteur. Nous verrons au semestre prochain qu'il y a deux possibilités pour traduire en égyptien classique *il est un serviteur* : la proposition à prédicat adverbial avec le *m* « *d'état* » et une proposition à prédicat substantival. Il y a une nuance sémantique entre les deux constructions que nous n'avons pas en français. La proposition à prédicat adverbial présente l'état comme une **situation** et non une identité.

*r* d'état : cette préposition exprime l'idée d'un état à venir.



Il est en direction d'être un serviteur.

Il sera un serviteur.

**Exemples<sup>44</sup> :**



*iw=f m nhnw* (*Urk. VII, 49,14*)

Il est un bébé.



*iw=fr i3w* (*Urk. VII, 54, 4*)

Il va être un vieillard.

Faire l'exercice 13 (à rendre par email) et l'exercice 14 (épigraphie)

44. Repris de P. GRANDET, B. MATHIEU, *Cours d'égyptien hiéroglyphique*, p. 61.

## **Onzième partie**

# **Cours 7 – Grammaire – Les phrases non verbales (2) – Présentation du système prédicatif égyptien**

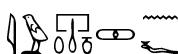
## 22 Syntaxe de la proposition à prédicat adverbial (suite)

### 22.1 Prépositions (3) : *n* « d'appartenance » ou « d'attribution »

La préposition *n* ~~~ à, pour sert, dans le cadre de la proposition à prédicat adverbial, à exprimer la possession et donc à construire une phrase qui fonctionne comme un équivalent à nos phrases exprimant la possession utilisant le verbe « avoir » .



\*|𓋓𗥁𗥁|~~~~|𓋓  
\**iw pr n s*  
= Une maison appartient à l'homme.  
(= l'homme a une maison.)



*iw pr.t-hrw n=f* (CT VII, 238n)  
Une offrande invocatoire lui appartient.

#### Remarque sur le terme *pr.t-hrw*

Il s'agit d'un mot composé de 𗥁 *pr.(t)* sortie et 𗥁 *hrw* voix, avec comme déterminatif le pain, le vase de bière et le pain de fête. L'expression désigne l'offrande funéraire par excellence : une offrande alimentaire et liquide accompagnée de paroles rituelles, la formule prononcée pouvant se substituer entièrement aux aliments si nécessaire.

#### Remarques sur la mention CT VII :

la mention *CT* renvoie à l'édition des *Coffin Texts* de DE BUCK, l'édition des textes funéraires appelés *Textes des Sarcophages*.

|𓋓𗥁𗥁|~~~~|𗥁𗥁𗥁  
*iw ḥnh n N. pn* (CT VII, 467b, sarcophage B6C)  
La vie appartient à N.<sup>45</sup> que voici.

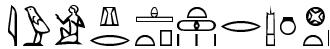
Un fait important est à noter ici et surtout à retenir. La structure de la *Proposition à prédicat adverbial* est, vous le savez à présent : *iw* + Sujet + Prédicat (un ordre des mots qui nous est familier). Dans **un seul cas**, le prédicat adverbial peut être placé avant le sujet : quand le prédicat adverbial est *n* + pronom suffixe. En ce cas, le prédicat peut, soit être à sa place normale (après le sujet), soit placé avant le sujet :

|𓋓𗥁𗥁|~~~~|𗥁𗥁𗥁  
*iw n=i ḥnh* (CT VII, 467b, sarcophage B9C)  
À moi est la vie. = la vie m'appartient.

45. La mention *N.* indique que, dans le texte originel, était indiqué le nom du défunt.

## 22.2 Prépositions (4) : sens particulier de *hr* sous

On a vu, dans le cours précédent (**cours 6**), le sens premier, spatial, de la préposition  *hr* sous. On a vu aussi son sens plus métaphorique sous l'effet d'une émotion. Il existe un autre sens particulier de cette préposition dans certains contextes : être sous des objets peut signifier les porter (voir le déterminatif du verbe *f3i* porter .



*iw=i hr htp.wt r iwnw*<sup>46</sup> (CT VI, 67k, sarcophage B9C)

*litt.* Je suis sous les offrandes en direction d'Héliopolis. = j'apporte des offrandes à Héliopolis.

## 22.3 Les auxiliaires, éléments introducteurs

À côté de l'auxiliaire , qui marque le fait énoncé dans la phrase comme une réalité objectivement avérée, il existe d'autres auxiliaires d'énonciation et éléments introducteurs.

L'indicateur d'énonciation *iw* présente un énoncé fait **sur le mode de constat objectif**. Le locuteur communique une information :  *iw b3k m pr* le serviteur est dans la maison. C'est un fait. Point. Pour conférer d'autres nuances modales à l'énoncé, il faut modifier cet élément introducteur. Qu'entend-on par « nuances modales » ? Il s'agit de la façon dont le locuteur appréhende l'information qu'il donne : au lieu de présenter la situation sur le mode du constat objectif (le serviteur est dans la maison), il peut le *souhaiter* (puisse le serviteur être dans la maison !) ou en *donner l'ordre* (que le serviteur soit dans la maison !, ou encore *s'en étonner* (le serviteur est dans la maison !, etc.

Plusieurs transformations de l'élément introducteur *iw* sont susceptibles de rendre ces nuances. Par voie de conséquence, si *iw* n'est pas rendu dans la traduction en français, son absence ou sa substitution doivent l'être.

### a) élément introducteur : $\emptyset$ = suppression de *iw*

La suppression de l'indicateur d'énonciation peut suffire en rendre à rendre ces nuances.



*b3k m pr !*

Le serviteur est dans la maison !

En l'absence de contexte permettant de déterminer la nuance modale à conférer à la phrase, dans la traduction, on se contentera de noter la suppression de *iw* par un point d'exclamation. Selon le contexte de la phrase, cette proposition à valeur exclamative peut avoir plusieurs nuances modales :

- exclamation (joie, peine...)
- affirmation péremptoire
- souhait ou ordre



*n k3=t*

pour ton ka = à ta santé

46. Noter la graphie du déterminatif de la ville. Au lieu d'être noté simplement ☩, il est écrit comme le groupe *nw.t* ville

### b) l'auxiliaire présentatif *mk* et le pronom dépendant

*iw* peut être aussi remplacer par un autre élément introducteur, en particulier l'auxiliaire présentatif *mk* . Cet auxiliaire (traduit par *vois*) sert à attirer l'attention de la personne à laquelle on s'adresse sur l'information donnée. Très souvent il est utilisé dans le cadre d'un discours argumentatif :



*mk, b3k m pr*

Vois, le serviteur est dans la maison.

*mk* est probablement, avec *iw*, un des éléments introducteurs les plus courants. contrairement à *iw* qui est invariable, l'auxiliaire *mk* s'accorde avec l'interlocuteur à qui on s'adresse.

 *mk* vois, en s'adressant à un homme

 *mt* ou  *mt* vois, en s'adressant à une femme

 *mtn* ou  *mtn* voyez, en s'adressant à plusieurs personnes

#### Différentes graphies :

*mk* s'écrit au moyen de l'unilitère *m*, du bilitère  *mi* (*Gardiner List D38*) et de l'unilitère *k*. Le bilitère *mi* est régulièrement remplacé par le bras (valeur normale *o*) ou encore l'avant-bras portant le pain triangulaire  (valeur normale *di*) :

 *mk* vois. En ce cas, prenez soin de translittérer *mk* et **jamas** *m<sup>rk</sup>*, l'avant-bras n'a pas la valeur *ayn*.

 *mk*, vois. Même chose, ne **jamas** translittérer *mdik* mais *mk*.

Les variations de graphies s'expliquent probablement par la cursive hiératique et de la confusion possible entre des signes très proches dans des écritures rapides :

 et 

Cette variation du deuxième signe s'observe aussi pour les formes *mt* et *mtn*.



graphie hiératique dans une lettre (n° 2) du dossier d'Héqanakht  
(ALLEN, *Heqanakht Papyri*, 2002)



Voyez, les nobles dames sont sur des radeaux. (*Admonitions of an Egyptian Sage* 7,10)  
Auxiliaire présentatif, sujet + prédicat adverbial (groupe prépositionnel)

Un élément de syntaxe important : lorsque le sujet d'une proposition à prédicat adverbial introduit par *mk* est pronominal, ce n'est pas le pronom suffixe qui est utilisé mais le pronom dépendant. Le **pronome dépendant** est la deuxième catégorie de pronoms personnels de l'égyptien classique (qui en comporte trois), après le pronom suffixe (voir **cours 3**). Le pronom dépendant ne se fixe pas au mot qui précède, mais en revanche, il est en position dépendante, c'est-à-dire qu'il ne peut pas se trouver en tête de phrase. Ce pronom dépendant est essentiellement employé comme sujet<sup>47</sup>, pour les cas où le pronom suffixe ne peut être utilisé.

**Tableau des pronoms personnels – Pronoms dépendants**

	Masculin	Féminin
<b>Singulier</b>	moi 1. <i>wi</i>	<i>tn</i>
	toi 2. <i>tw</i> <i>tw</i>	<i>tn</i> <i>sy</i>
	lui/elle 3. <i>sw</i>	<i>st</i> <i>s.t</i> aussi valeur de neutre cela
<b>Pluriel</b>	nous 1. <i>n</i>	<i>tn</i>
	vous 2. <i>tn</i>	<i>tn</i>
	ils/elles 3. <i>sn</i>	



Vois, je suis à côté de toi.

auxiliaire présentatif, sujet pronom dépendant + groupe prépositionnel prédicat (adverbial)

vocabulaire : préposition composée à côté de

Faire l'exercice 15 (à rendre par email)

47. Il peut être employé comme COD pronominal des verbes (sauf après un verbe à l'infinitif), mais nous verrons cela plus tard.

## **Douzième partie**

# **Cours 6 – Grammaire – Les phrases non verbales – Présentation du système prédictif égyptien**

ÉGYPTIEN CLASSIQUE - S EMESTRE 1 Cours 8 – Grammaire de l'égyptien classique 2 e partie – Les phrases non verbales V – S YNTAXE DE LA PROPOSITION A PREDICAT ADVERBIAL ( SUITE ET FIN ) Nous allons à présent terminer notre exploration de la proposition à prédicat adverbial avec un dernier complément, qui concerne cette fois le sujet de la proposition à prédicat adverbial. Nous avons vu que le sujet pouvait être assumé par : × un nom ou un groupe nominal × un pronom personnel (pronom suffixe avec iw et les convertisseurs temporels, pronom dépendant avec d'autres auxiliaires comme mk) Observez cette phrase : iw mi srx nTr (conte de Sinouhé) Vous reconnaissiez la préposition mi « comme » . srx signifie « plan, dessein » et il a pour complément de nom au génitif direct . Nous avons donc l'auxiliaire indicatif iw puis, directement, un groupe prépositionnel mi srx nTr « comme le dessein d'un dieu » . D'après ce que vous savez de la structure de la Proposition à prédicat adverbial quel élément manque-t-il ? Effectivement : le sujet. Dans certains cas, on trouve en effet une omission du sujet. Cette omission correspond en fait à notre sujet indéfini « c' » . iw ø mi srx nTr (conte de Sinouhé) « C'était comme le dessin d'un dieu » (affirme le héros Sinouhé en guise d'explication à sa fuite inexpliquée hors d'Égypte) Ce type de construction correspond, du point de vue du sens, au proposition à prédicat adverbial ayant pour sujet un pronom démonstratif neutre (sur les pronoms démonstratifs, voir cours 4).

iw nA m sbAy.t Cela est un enseignement (iw + sujet/prénom démonstratif neutre + prédicat adverbial) À faire : Exercice 16 à rendre par email => Le cours de grammaire de cette semaine est bref. Faites avec soin et réflexion l'exercice 16, qui porte sur la Proposition à prédicat adverbial, dont nous avons vus les différents éléments. => Après avoir fait l'exercice sur la Proposition à prédicat adverbial, prenez le temps de faire l'exercice d'épigraphie 17, un exercice de traduction sur document qui sera une sorte de révision du groupe nominal. => Lisez et apprenez aussi ensuite, le complément de cours sur le groupe nominal

ÉGYPTIEN CLASSIQUE - S EMESTRE 1 Cours 8 – Grammaire de l'égyptien classique Le groupe nominal – compléments 1) Expression de l'ipséité (« lui-même », « en personne » ) On peut renforcer un substantif en utilisant des expressions qui équivalent au français « même », « en personne » . - élément souligné + ou Ds + pronom suffixe (qui s'accorde avec l'élément souligné). Ex. : Hm=f Ds=f « sa Majesté en personne » . - élément souligné + préposition m (« dans » ), ou n (« à, pour » ), ou r (« vers, contre » ), + Ha.w (« corps » ) + pronom suffixe. Ex. : sxty pn m Ha.w=f « ce paysan lui-même » . 2) Expression de l'intégralité (« tout entier » ) L'égyptien dispose de plusieurs périphrases pour exprimer le français « entier », « tout entier » . - r-Dr + pronom suffixe : r-Dr=f, litt. « jusqu'à sa limite » - r-Aw + pronom suffixe : r-Aw=f, litt. « jusqu'à sa longueur » - mi qd ou mi qi + pronom suffixe, litt. « comme (sa) forme » Ex. : tA pn r-Dr=f « ce pays tout entier »

## **Treizième partie**

# **Cours 9 – Épigraphie – Titulature royale**

La titulature royale est un élément important de l'idéologie pharaonique. À partir de la V<sup>e</sup> dynastie, elle comprend **cinq noms**, introduits par une désignation spécifique. Cette titulature se fige dans une forme canonique au Moyen Empire.

-  **Le nom d'Horus** (*hr*) est signalé par le motif du *sérekhh*<sup>48</sup> (façade du palais royal) surmonté du faucon Horus, divinité tutélaire de la royauté pharaonique (ou simplement par le faucon Horus) – le nom est généralement écrit dans le *sérekhh*.  : roi l'Horus Ouadgy de la I<sup>re</sup> dynastie. Le nom d'Horus est le nom le plus anciennement attesté (voir l'Horus Nârmer).
-  **Le nom des Deux Maîtresses** (*nb.ty*) est aussi attesté dès la I<sup>re</sup> dynastie. Il renvoie à deux divinités tutélaires de la Haute et la Basse-Égypte, la déesse vautour Nekhbet d'Elkab, et la déesse cobra Ouadjet de Buto dans le Delta. Ce nom renvoie à la conception dualiste du territoire égyptien pour les pharaons et leurs sujets<sup>49</sup>.
-  **Le nom d'Horus d'or** (*hr (ny) nbw*) est attesté dès la IV<sup>e</sup> dynastie. Il est introduit par le faucon Horus juché sur le collier, signe de l'or, *nbw*.
-  **Le nom de roi de Haute et Basse-Égypte** (*n(y)-sw.t bity*) fait son apparition pendant la V<sup>e</sup> dynastie. Il est écrit dans un cartouche  $\Omega$  et devient le nom le plus important de la titulature. Ce nom est appelé « nom de couronnement » et renvoie encore une fois à la conception dualiste du territoire égyptien : *n(y)-sw.t* celui-du-roseau, c'est-à-dire le roi de Haute-Égypte ; *bity* celui de l'abeille, c'est-à-dire le roi de Basse-Égypte.
-  **Le nom de fils de Rê** (*s<sup>3</sup> R<sup>4</sup>*) est aussi écrit dans un cartouche et correspond au nom personnel du souverain. Son inscription dans le cartouche est attestée dès la IV<sup>e</sup> dynastie.

Exemple : **titulature de Sésostris III (XII<sup>e</sup> dynastie)**

*hr Ntr-hpr L'Horus Netjer-khépérou*  

*Nb.ty Ntr-msw.t Les Deux maîtresses Netjer-mésout*  

*Nsw-bity le roi de Haute et Basse-Égypte Khâ-kaou-Rê*  

*hr nbw hpr L'Horus d'or Khéper* 

*s<sup>3</sup> R<sup>4</sup> š-n-wsr:t le fils de Rê Sénousret*  

Plusieurs choses sont à noter :

1. Pour les anciens Égyptiens, Sésostris III n'est pas Sésostris III, mais Sésostris Khâkaourê (c'est le reste de sa titulature qui le distingue des autres rois dont le nom de naissance est aussi Sésostris).
2. Notez aussi que la transcription la plus proche du nom personnel de Sésostris est Sénousret. Sésostris est la forme qui nous a été livré par la tradition classique.

48. Voir  *t<sup>3</sup>wy* le Double-Pays.

49. Ce mot est étymologiquement lié au verbe *srh* faire connaître.

3. Remarquez enfin la disposition des signes dans les cartouches. Le principe de l'antéposition honorifique fonctionne ici. Si le nom royal est théophore (avec un nom de dieu), le nom de dieu est placé en tête, quel que soit sa position dans la séquence : Khâ-kaou-Rê : Le disque solaire est en antéposition honorifique.
4. En effet, les noms égyptiens signifient quelque chose. Il s'agit souvent de phrases, d'énoncés qui peuvent être traduits. Il n'est pas nécessaire de le faire dans une traduction de texte. Il est en revanche intéressant, pour connaître l'idéologie d'un règne, de traduire les noms du protocole. Le nom Khâkaourê met l'accent sur la divinité solaire héliopolitaine. Le nom personnel Sénousret renvoie à une divinité féminine : l'homme-de-la-Puissante.

À ces cinq titres s'ajoutent souvent, dans le protocole royal complet, les épithètes secondaires suivantes :

Accompagnant le nom de roi de Haute et Basse-Égypte :

	<i>Nb tȝ.wy</i>	Seigneur du Double Pays
	<i>Ntr nfr</i>	Dieu parfait
	<i>Nb ir(t.) h.t</i>	Seigneur de l'accomplissement des rites ( <i>litt. des choses</i> )

Accompagnant le nom de fils de Rê :

	<i>Nb hȝ.w</i>	Seigneur des couronnes ou Seigneur des apparitions
	<i>S3 Rȝ n(y) h.t=f</i>	Fils charnel de Rê ( <i>litt. fils de Rê de son corps</i> )

Les noms du roi sont généralement suivis de bénédictions (formules d'eulogie) :

	<i>ȝȝ</i> , version abrégée de <i>ȝnh wdȝ snb</i>	qu'il vive, intact et en bonne santé (traduit conventionnellement par vi-
	<i>ȝȝ nh d.t</i>	qu'il vive éternellement
	<i>ȝȝ di nh mi Rȝ</i> <sup>50</sup>	doué <sup>51</sup> de vie comme Rê

La titulature royale comprend aussi fréquemment mention de l'élection du roi par les dieux :

- le roi est dit **aimé** d'une divinité. Ex.   ou  *mry*<sup>52</sup> *imn* aimé d'Amon (noter l'antéposition honorifique)
- ou **choisi** par la divinité. Ex.   *stp.n*<sup>53</sup> *Rȝ* qu'a élu Rê, élu de Rê (noter l'antéposition honorifique).

Rappel sur quelques désignations :

	<i>hm=f</i>	sa Majesté
	<i>nsw</i>	roi
	<i>ity</i>	souverain

Faire l'exercice 18 (à rendre par email)

52. L'analyse grammaticale de cette forme verbale sera faite en 2<sup>e</sup> année.

53. L'analyse grammaticale de cette forme verbale sera faite en 2<sup>e</sup> année.

## **Quatorzième partie**

### **Cours 9 – Épigraphie – Titulature royale en hiératique (partie facultative)**

La titulature royale peut évidemment être écrite en hiératique. Voici à titre d'exemple la titulature de Sésostris III.

Rappel : **titulature de Sésostris III (XII<sup>e</sup> dynastie)**

*hr Ntr-hpr L'Horus Netjer-khépérou* ⲥ ⲩ ⲫ Ⲫ

*Nb.ty Ntr-msw.t Les Deux maîtresses Netjer-mésout* Ⲧ ⲩ ⲫ ⲧ Ⲫ

*Nsw-bity le roi de Haute et Basse-Égypte Khâ-kaou-Rê* Ⲧ ⲩ ⲫ Ⲫ ⲭ ⲩ Ⲫ

*hr nbw hpr L'Horus d'or Khéper* ⲥ ⲩ ⲫ Ⲫ ⲭ

*s3 R ḥ š-n-wsr:t le fils de Rê Sénousret* Ⲧ ⲩ ⲫ Ⲫ ⲭ ⲩ Ⲫ



D'après G. MÖLLER, *Hieratische Lesestücke* 1, Leipzig, 1927, p. 4 (extrait d'un papyrus de Lahoun/Kahoun, portant des hymnes à Sésostris III). Papyrus UC 32157.

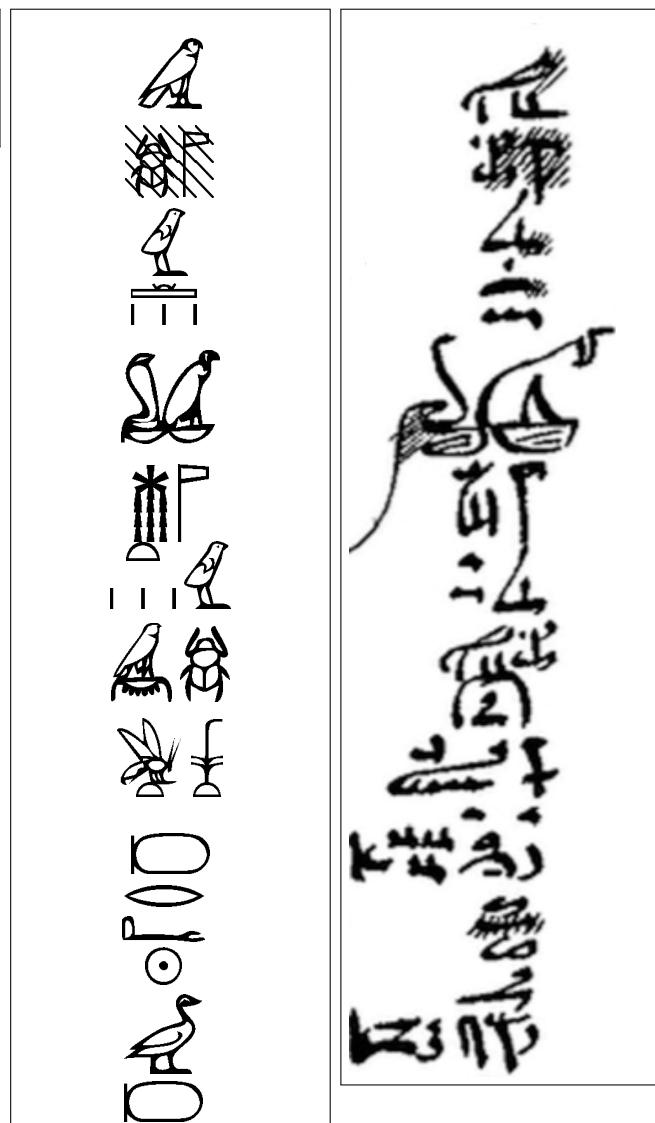
Cf. M. COLLIER, S. QUIRKE, *The UCL Lahun Papyri. Religious, Literary, Legal, Mathematical and Medical*, BARIS 1209, Oxford, 2004, p. 16.

En comparant avec la titulature du roi, page précédente, essayez de reconnaître la valeur des signes hiératiques. Remarquez que le cartouche est simplement noté par ses deux extrémités (ouverture du cartouche et fermeture du cartouche).

Solution à la page suivante.

Dans le cartouche 1 : 

Dans le cartouche 2 : 



**Fac-similé du texte hiératique et transcription hiéroglyphique**

## **Quinzième partie**

# **Cours 10 – Grammaire – Les propositions avec constructions pseudo-verbales (1<sup>re</sup> partie)**

Ce semestre est consacré à l'apprentissage des phrases simples, et cette année nous ne concentrerons sur les phrases qui n'utilisent pas de formes verbales complexes. Nous abordons toutefois des phrases dites à constructions « pseudo-verbales », qui se construisent avec des verbes à l'infinitif. C'est une façon d'aborder le verbe progressivement.

## 23 Présentation de la construction

Dans l'introduction à la construction de phrase égyptienne, nous avons vu que le langage humain est un **outil de communication** qui transmet des informations au moyen d'énoncés. Un énoncé complet est composé d'un sujet (thème) et d'un prédicat (ce qu'on dit du thème).

Sujet + Prédicat

Cet énoncé exprime l'existence d'une relation entre les deux éléments sujet et prédicat (on parle de « relation prédicative »). Il y a plusieurs types de relation prédicative :

- **Une relation d'identité**

- le chat est un chat.
- Le chat est un félin
- Le chat est noir

- **Une relation de situation**

- le chat est là (= Proposition à prédicat adverbial)
- le chat est sur la table (= Proposition à prédicat adverbial)
- le chat mange

Nous avons vu qu'en égyptien ancien, il n'existe pas d'équivalent à la **copule** « être » qui fait souvent le lien en français entre le sujet et le prédicat. Ainsi, suivant la nature du prédicat, on distingue différents types de propositions en égyptien ancien :

- **Proposition à prédicat adverbial** (prédicat = adverbe ou groupe prépositionnel, voir cours 6 à 8);
- **Proposition à prédicat nominal** ;
- **Proposition à prédicat adjectival** (correspond à l'attribut du sujet) ;
- **Proposition à prédicat verbal**.

Nous nous sommes intéressés en premier lieu à la Proposition à prédicat adverbial qui suit l'ordre : *iw* + Sujet + Prédicat.

Un autre type de phrase reprend cette structure générale : les propositions à construction pseudo-verbale, en particulier les phrases dont le prédicat est assumé par une préposition suivie d'un verbe à l'infinitif.



*iw b3k hr wnm*

*litt. « le serviteur est sur (le) manger » = Le serviteur mange.*

Analyse : auxiliaire indicatif + sujet + prédicat (*hr* + infinitif)

Suivant les manuels ou grammaires, on appelle cette construction :

- **Proposition à prédicat adverbial à léxème verbal** (**Grandet/Mathieu, Cours d'égyptien hiéroglyphique**), cette appellation a pour avantage de souligner la parenté de structure entre cette construction « pseudo-verbale » et la proposition à prédicat adverbial.
- **Une construction « pseudo-verbale »** (**Gardiner, Obsomer, Malaise/Winand**) **avec infinitif : notamment dans l'exemple précédent, la forme *hr* + infinitif.**

Vous comprenez sans doute que tout ce que vous avez appris du fonctionnement de la Proposition à prédicat adverbial est valable pour les propositions dont le prédicat est une construction pseudo-

verbale *hr* + infinitif.

## 24 Aspect et temps

Avant d'aller plus loin, il convient de s'arrêter sur le sens de cette construction. Quelle est la valeur de cette forme verbale ? Dans l'exemple précédent, nous avons traduit *hr* + infinitif par un présent de l'indicatif, mais il convient d'expliciter cette traduction et disant un mot du système verbal égyptien, qui sera plus largement développé en 2<sup>e</sup> année.

Quand une proposition utilise un verbe pour exprimer un procès, ce procès est déterminé de deux façons :

- en **temps** : présent, passé ou futur ;
- en **aspect** : le verbe exprime-t-il un **procès** comme **révolu, accompli** (le serviteur a mangé, avait mangé, aura mangé) ou **non révolu, non accompli** (le serviteur est en train de manger, mangeait, mangera).

Pour comprendre le système verbal égyptien, il faut bien comprendre la différence entre temps et aspect, deux traits grammaticaux différents et à l'œuvre aussi bien en français qu'en ancien égyptien.

Ce tableau vous donne une petite idée, en référence au français, de ce que sont aspect et temps d'un verbe. Notez que l'on peut très bien avoir un aspect accompli envisagé dans le futur.

	<b>Accompli</b>	<b>Non accompli</b>
<b>Présent</b>	Le serviteur a mangé	Le serviteur mange
<b>Passé</b>	Le serviteur avait mangé	Le serviteur mangeait
<b>Futur</b>	Le serviteur aura mangé	Le serviteur mangera



*iw b3k hr wnm*

⇒ Du point de vue de l'aspect, la construction *hr* + infinitif exprime ainsi le **non-accompli**, une action envisagée dans le cours de sa réalisation.

⇒ Du point de vue du temps : on remarque que la construction *hr* + infinitif ne peut avoir de marque temporelle (préposition + verbe à l'infinitif). Le temps de référence est donc celui de l'énoncé. Avec l'auxiliaire indicatif *jw* (ou d'autres auxiliaires d'énonciation comme *mk*), on considérera que ce temps de référence est celui du locuteur, donc **le présent**.

⇒ La construction *hr* + infinitif correspond donc à notre **présent de l'indicatif**, avec une restriction cependant. Contrairement à ce dernier, la construction *hr* + infinitif n'exprime pas le présent d'habitude<sup>54</sup>, mais seulement, le **présent immédiat** : « être en train de faire quelque chose ». On appelle donc le prédicat *hr* + l'infinitif l'**inaccompli progressif** (ou encore extensif). La construction *hr* + infinitif est donc l'équivalent de seulement *un des aspects* de notre présent de l'indicatif.

La construction de la proposition est la même que celle de la Proposition à prédicat adverbial (sans lexème verbal) :



*iw b3k hr wnm*

Le serviteur est en train de manger/le serviteur mange.

**Auxiliaire d'énonciation + sujet + *hr* (ou *m*, voir plus loin) + infinitif**

54. Le présent d'habitude est exprimé par une forme de la conjugaison suffixale étudiée en 2<sup>e</sup> année appelé aoriste *sdm=f*

### (Inaccompli progressif<sup>55</sup>)

Il est à noter que, comme la Proposition à prédicat adverbial, une proposition à l'inaccompli progressif pourra être traduite par un **imparfait**, si le point de référence dans un récit est le passé et si la concordance des temps en français le commande. Le trait important de la valeur de cette forme n'est pas le temps, mais l'aspect **inaccompli** et **progressif**. Dans les exercices, sans le contexte général de la phrase, on traduira néanmoins simplement par un présent de l'indicatif.

## 25 Racine et infinitif du verbe

Avant de voir plus en détail la syntaxe de cette proposition, nous allons nous arrêter sur la formation de l'infinitif, dont la connaissance est indispensable pour comprendre la construction.

Pour cela, il est nécessaire de faire une petite **introduction théorique sur le verbe égyptien**. Dans le vocabulaire que nous allons utiliser, il faut distinguer :

- racine du verbe,
- thème verbal,
- infinitif.

En lisant la suite, se référer dans le même temps aux documents : Classification des verbe et Infinitifs

### 25.1 Racine du verbe égyptien

Quand on cite un verbe en français, par exemple dans une entrée du dictionnaire, on le mentionne d'après son infinitif. On parle par exemple du verbe « manger ».

En égyptien ancien, lorsqu'on cite un verbe, ou qu'on le classe dans un dictionnaire d'égyptien hiéroglyphique, on le cite, non par son infinitif, mais par sa **racine**.

**La notion de racine** est ici une notion *abstraite* qui détermine une base commune à un certain nombre de mots de signification apparentée. En français par exemple, le radical « chant » est commun aux mots « chanteur », « chanter », « enchanter », « déchanter » ... Dans les langues sémitiques, la racine est généralement un groupe de consonnes (appelées radicales), souvent au nombre de 3.

 s'h<sup>r</sup> « le fait de se lever » – **schème simple**

 ndm « le fait d'être doux » – **schème simple**

 pri « le fait de sortir » (dernière radicale est une voyelle faible non notée mais qui réapparaît lors de certaines formes verbales, voir plus loin) – **schème simple**.

À partir de la racine d'un mot, en égyptien ancien, on peut fabriquer des mots nouveaux par dérivation, c'est-à-dire en ajoutant des préfixes ou en dupliquant une ou plusieurs consonnes.

 s'h<sup>r</sup> « faire se lever, mettre debout » – **schème dérivé (ici = verbe dit « causatif » = « faire faire quelque chose »)**

 ndmndm « faire l'amour » (XXII<sup>e</sup> dynastie)

55. Cette construction fera partie du « Présent I » en néo-égyptien (Phase 2 de la langue).

$\Delta$  spri « le fait de faire sortir » (dernière radicale est une voyelle faible non notée mais qui réapparaît lors de certaines formes verbales).

Retenez bien que la racine consonantique du verbe est une forme neutre théorique de celui-ci. Elle sert à classer le verbe dans un dictionnaire, mais n'a pas vocation à être utilisée telle quelle (sans désinences) dans les phrases.

## 25.2 Le thème verbal

La racine, en tant que squelette consonantique du verbe, est une notion abstraite, pas utilisée en tant que telle dans les textes. Dans les différentes formes du verbe et de la conjugaison, cette racine va se transformer, s'actualiser en un **thème verbal**. Le thème verbal est la réalisation concrète du verbe à partir de la racine, c'est-à-dire, pour les verbes égyptiens, les consonnes radicales associées à des affixes de formation éventuelles sans les désinences de la conjugaison.

À titre de comparaison avec le français, on peut prendre l'exemple du verbe « finir ». « Finir » est l'infinitif du verbe, aussi utilisé pour désigner le verbe de manière neutre. Dans la forme conjuguée « je finis », on a « **fin-is** », c'est-à-dire le radical fin + la désinence du présent ; dans la forme conjuguée, « je finissais », on trouve « **finiss-ais** », soit le radical + affixes + la désinence de l'imparfait. Dans ce cas-là, le verbe « finir » possède deux thèmes verbaux dans la conjugaison : « fin- » (identique au radical) et « finiss- ». Un même schème, selon la conjugaison, peut donc avoir plusieurs thèmes verbaux. On trouve le même principe en égyptien ancien. Par exemple, le verbe *m33* « voir, regarder »

$m33$ <sup>56</sup> *m33* est « le fait de voir » (cela correspond à la racine, aux trois consonnes radicales du mot). Ce verbe peut avoir deux thèmes verbaux, selon les formes dans lesquelles il apparaît, indépendamment des désinences :

1.  $m33$  : thème verbal dit « long »
2.  $m3$  : thème verbal dit « bref » .

Autre exemple, le verbe *pri* « sortir » a deux thèmes verbaux :  $pr$ , thème bref, et  $prr$ , thème long, avec réduplication de la dernière radicale.

À ces thèmes verbaux, s'ajoutent éventuellement des désinences (suffixes) et très rarement en moyen égyptien des augment (yod prothétique).

## 25.3 Classification des verbes (voir tableau)

La nature des variations des thèmes verbaux de certains verbes a permis aux grammairiens modernes d'établir une classification des verbes égyptiens (un peu à la manière de nos verbes du 1<sup>er</sup> groupe, 2<sup>e</sup> groupe, 3<sup>e</sup> groupe), et donc de proposer des tableaux synthétiques de formes verbales.

Selon ces observations, les verbes égyptiens ont été classés en 3 classes :

- les verbes forts,
- les verbes faibles (les verbes dont la racine se termine par une semi-consonne *i* ou *w*, comme *pri*),

56. Notez dans ce verbe la position de l'œil, manifestement un déterminatif, mais placé en tête, pour des raisons sémantiques évidentes.

— et les verbes géminés (les verbes dont les deux dernières consonnes sont identiques, comme *m33*).

À ces trois groupes, s'ajoute la catégorie des verbes irréguliers, qui comprend essentiellement des verbes très courants.

### a) Les verbes forts (voir Document Classification des verbes)

Cette catégorie comprend tous les verbes, dont la racine ne se termine pas par une semi-consonne faible, ou deux consonnes identiques.

#### Verbes simples

Verbes bilitères [2-lit.] = radical à deux consonnes, comme *dd* « dire »

Verbes trilitères [3-lit.] = radical à trois consonnes, comme *sdm* « entendre »

Verbes quadrilitères [4-lit.] = radical à quatre consonnes

Verbes quinquilitères [5-lit.] = radical à cinq consonnes

À côté de ces verbes dits « simples », on distingue les verbes causatifs, dérivés des précédents par l'ajout du préfixe *s-*, signifiant « faire faire quelque chose » .

#### Verbes causatifs

Exemple :  « être stable » (*mn*),  « rendre stable » (*smn*).

Verbes causatifs formés sur des verbes forts bilitères [*caus. 2-lit.*], comme *smn*

Verbes causatifs formés sur des verbes forts trilitères [*caus. 3-lit.*], comme *s'nh* « faire vivre »

### b) Les verbes faibles (voir Document Classification des verbes)

Ce sont les verbes dont la racine (théorique) se termine par une semi-consonne faible, non notée dans l'écriture, mais dont l'existence est supposée par l'observation des variations de formes de ces verbes. Comme cette dernière consonne faible est généralement omise en hiéroglyphes, on ne la note pas dans la translittération, sauf quand on indique la racine du verbe (notamment dans les entrées de dictionnaires).

#### Verbes simples

Troisième radicale faible [3-inf.], comme *mr'i* « aimer »

Quatrième radicale faible [4-inf.], comme *msdi* « détester » .

#### Verbes causatifs

Verbes causatifs formés sur des verbes faibles [3-inf.] : [*caus. 3-inf.*], comme *smsi* « faire accoucher »  
Verbes causatifs formés sur des verbes faibles [4-inf.]

### c) Les verbes géminés (voir Document Classification des verbes)

Ce sont les verbes dont la racine présente deux consonnes finales identiques.

Verbes à 2<sup>e</sup> consonne redoublée : [2-gem.], comme *m33* « voir », *wnn* « exister »

#### d) Les verbes irréguliers (voir Document Classification des verbes)

Certains verbes d'emploi très fréquent présentent des caractéristiques morphologiques particulières : ils sont rattachés aux verbes faibles [3-inf.], mais sont irréguliers.

### 25.4 L'infinitif (voir Document Infinitifs)

Contrairement à la racine, l'infinitif est une forme du verbe utilisée dans les textes. « L'infinitif est une forme substantive non personnelle du verbe », à priori neutre quant au temps et à l'aspect. Selon la classe à laquelle appartient un verbe (verbe fort, faible ou géminé), son infinitif sera « masculin » (c'est-à-dire identique au thème verbal, sans désinence), ou « féminin » (c'est-à-dire présentant la désinence .t), ou avec une désinence en .y (voir tableau).

- Les verbes forts ont tous un infinitif identique à la racine, à l'exception des verbes [caus. 2-lit.] et du verbe  šm « aller », qui est sans doute un ancien [3-inf.].
- Les verbes faibles, comme les verbes irréguliers, ont un infinitif « féminin » .
- Les verbes géminés ont un infinitif identique à la racine.

À ce stade, faire l'exercice 19, avant de poursuivre

## 26 Les formes pseudo-verbales avec infinitif (1) : l'inaccompli progressif

### 26.1 La construction *hr + infinitif*

Nous pouvons maintenant revenir à notre construction *hr + infinitif* qui note une action en train de se faire.



\*iw b3k hr wnm

« le serviteur mange (est en train de manger). »

**Le groupe prédicat est constitué de la préposition + de l'infinitif; il peut encore être suivi de compléments.**

**un complément d'objet :** En égyptien, comme en français, les verbes peuvent en effet être transitifs (signification complétée par un complément d'objet – CO) ou intransitifs (sans CO).

En égyptien, après l'infinitif, il peut donc y avoir un CO (sous la forme d'un nom, groupe nominal, ou pronom personnel).



\*iw nb hr m33 b3k=f

« Le maître regarde son serviteur. »



\*iw nb hr m33=f

« Le maître le regarde. »

Notez que dans le cas d'un CO pronominal, c'est le **pronome suffixe** qui est utilisé **après l'infinitif**.

Une exception toutefois : si le CO est un pronom neutre, c'est le pronom dépendant s.t | □ qui est employé.



\**iw nb hr m33 s.t*

« Le maître regarde cela. »

**un complément circonstanciel :** En outre, il peut être ajouté à la phrase un ou plusieurs compléments circonstanciels (abrégé CC dans la suite), notamment sous la forme d'adverbes ou de syntagmes adverbiaux :



\**iw b3k hr wnm 3*

« Le serviteur mange ici »



\**iw b3k hr wnm m pr n(y) nb=f*

« Le serviteur mange dans la maison de son maître »

En cas de présence à la fois de CO et de CC, l'ordre des mots est CO puis CC.

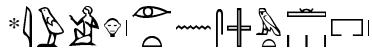
**un complément d'attribution :** Le prédicat et le CO peuvent être suivis d'un complément d'attribution.



*iw=i hr ir:t imy.t-pr n hm.t=i*

« Je fais une donation à ma femme » (ex. Grandet/Mathieu, Leçon 14 = p. Kahun 12,7)

L'ordre des mots est alors CO puis complément d'attribution, sauf si ce complément d'attribution est pronominal (forme : *n* + pronom suffixe) :



\**iw=i hr ir:t n=s imy.t-pr*

« Je lui fais une donation »

**La syntaxe de la Proposition à Prédicat adverbial ayant pour prédicat la forme *hr + infinitif* est la même que la celle de Proposition à prédicat adverbial.**

*iw b3k hr wnm* – Le serviteur mange (indicateur d'énonciation).

*iw=f hr wnm* – Il mange (indicateur d'énonciation et sujet pronominal : pronom suffixe).



*mk sw hr wnm* – Vois, il mange ! (auxiliaire d'énonciation présentatif et sujet pronominal : pronom dépendant).



*nn sw hr wnm* – Il ne mange pas (avec auxiliaire négatif et pronom dépendant pour sujet).

Etc.

## 26.2 La construction *m + infinitif*

L'inaccompli progressif connaît encore une autre construction : *m + infinitif*. Cette construction est réservée aux verbes de mouvement (déterminatif  $\Delta$ ), ainsi qu'à quelques autres verbes comme

  $\Delta$  *hhi* « aller chercher » .

Exemples de verbes de mouvement :

  $\Delta$  *iy* « venir »

  $\Delta$   $\Delta$  *šm* « aller »

  $\Delta$  *ḥr* « se lever »

  $\Delta$  *hmsi* « s'asseoir »

  $\Delta$  *pri* « sortir »

\*

\**iw b3k m pr.t m pr*

« Le serviteur sort de la maison. »

  $\Delta$  

*iw=fm ii.t* (Conte du Naufragé)

« Il vient »

(ou « il venait » car cette phrase s'inscrit dans un récit relaté au passé)

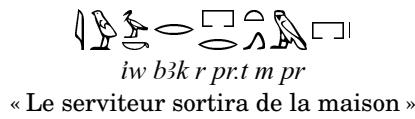
Faire l'exercice 20, à rendre par email

## **Seizième partie**

# **Cours 11 – Grammaire – Les propositions avec constructions pseudo-verbales (2<sup>e</sup> partie)**

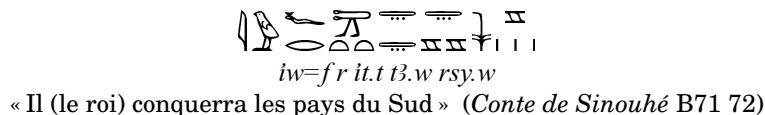
## 27 Les formes pseudo-verbales avec infinitif (2) : inaccompli avec sens futur : r + infinitif

Il existe une autre construction pseudo-verbale avec infinitif, toujours dans le non-accompli. Cette fois, la construction est *r + infinitif*. Elle ne note pas le présent, mais le futur (appelé « allatif » chez Grandet/Mathieu)<sup>57</sup>. Le sens vient du sens premier de la préposition « vers, en direction de » (comparer avec le « r d'état » du **cours 6**).



La syntaxe est en tous points identique à celle des formes de l'inaccompli progressif *hr/m + infinitif* (voir **cours 10**).

- iw=f r sdm* « il écoutera »
- iw=f r sdm nb=f* « il écoutera son maître »
- iw=f r sdm=f* « il l'écouterá » (COD pronominal après un infinitif : pronom suffixe)
- mk sw r sdm=f* « vois, il l'écouterá »



Quelques précisions sur la valeur de la construction *iw + sujet + r + infinitif* sont à noter. La construction a deux sens :

1. **Un futur obligé, inéluctable, futur déontique.**
2. **ou, par affaiblissement, un futur éloigné.**

Il existe d'autres types de futurs (sous d'autres modalités, ou dans des constructions syntaxiques spécifiques) qui sont exprimés par d'autres constructions, notamment par des formes de la **conjugaison suffixale** (qui sera vue l'année prochaine), le subjonctif *sdm=f* (« qu'il écoute ») et le prospectif *sdm(w)=f* (« il écoutera »). Mais, à titre de première approche, on peut déjà noter que :

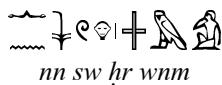
- Pour **le souhait** ou **l'ordre poli**, on utilisera la forme dite *sdm=f* subjonctif (« puisse-t-il écouter », « qu'il écoute »)
- Pour l'**expression**, à la **première personne**, de la volonté de faire quelque chose, on utilise aussi le subjonctif *sdm=f* : *sdm=i* « j'ai l'intention d'écouter »
- Le futur objectif et obligatoire, normalement assumé par *r + infinitif*, pourra être exprimé dans certaines constructions particulières par un *sdm(w)=f* dit prospectif. En particulier le prospectif *sdm(w)=f* est utilisé pour **nier le futur objectif**, comme on va le voir.

57. Cette forme donnera en néo-égyptien le Futur III.

Remarque : vous notez que dans la conjugaison dite suffixale de type *sdm=f* le pronom suffixe indique le sujet de la forme verbale. L'ordre des mots des propositions verbales est donc, normalement Verbe + Sujet.

## 28 Négations des constructions pseudo-verbales avec infinitif

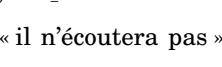
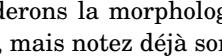
L'inaccompli progressif *hr* + infinitif et *m* + infinitif se nie tout simplement en remplaçant *iw* par l'auxiliaire de la négation *nn*. C'est la même négation que pour la proposition à prédicat adverbial (voir **cours 7**). Lorsque le sujet est pronominal on utilise le pronom dépendant.

  
nn sw hr wnm

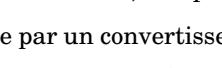
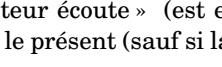
Il n'est pas en train de manger.

Il ne mange pas

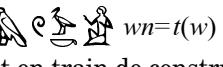
Pour le futur *r* + **infinitif**, la construction attendue – *nn b3k r sdm* « le serviteur n'écoulera pas » – n'est pas utilisée<sup>58</sup>.

Le corrélat négatif habituel de *iw=f r sdm* utilise une forme de la **conjugaison suffixale**, le prospectif *sdm(w)=f* :  « il n'écoulera pas » –  « le serviteur n'écoulera pas ». Nous aborderons la morphologie de cette forme verbale l'an prochain avec le reste de la conjugaison suffixale, mais notez déjà son lien avec la construction *r* + infinitif.

## 29 Les convertisseurs (temporels) dans les constructions pseudo-verbales avec infinitif

Comme pour la proposition à prédicat adverbial, une phrase à prédicat pseudo-verbal (*hr/m* + infinitif en particulier) peut être introduite par un convertisseur (temporel)  et  (voir **cours 7**). Dans la phrase *iw b3k hr sdm* « le serviteur écoute » (est en train d'écouter), le point de référence temporel est celui de l'énonciation, donc le présent (sauf si la phrase s'insère dans un récit au passé).

On peut transposer cette proposition dans le passé ou dans le futur, par rapport au point de référence, avec des convertisseurs.

Ex.   *wn=t(w) hr qd hnr.t pn* (MALAISE/WINAND, *Grammaire raisonnée*, exemple 1220) On était en train de construire cetteenceinte.

Faire l'exercice 21 (à rendre par email)

58. Une construction de ce type apparaît à partir de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, voir MALAISE, WINAND, *Grammaire raisonnée*, § 642.

## **Dix-septième partie**

# **Cours 12 – Grammaire – Récapitulatif et compléments**

## 30 Récapitulatif du semestre

### 30.1 Le groupe nominal

En égyptien classique, il n'y a pas d'article. Le groupe nominal débute normalement par le substantif principal ; les déterminants du nom et les compléments de noms le suivent. Exception pour les démonstratifs de la série *p<sup>3</sup>*, *t<sup>3</sup>*, *n<sup>3</sup>* et pour les équivalents du démonstratif pluriel : *nn* *n(y)*, etc.

### 30.2 Structure de la phrase non verbale, type à prédicat adverbial ou à construction pseudo-verbale

La proposition à prédicat adverbial (description de situation) et la phrase avec construction pseudo-verbale *hr/m* ou *r + infinitif* ont le schéma suivant : 1<sup>o</sup> élément introducteur (par défaut *iw*), le sujet et le prédicat.

### 30.3 L'égyptien classique a plusieurs séries de pronoms personnels

On a vu le pronom suffixe (qui peut servir de possessif dans le cadre du groupe nominal, de sujet de la phrase après *iw* notamment, de COD d'un infinitif). Après certains éléments introductions (comme *mk* ou la négation *nn*), le pronom dépendant est requis comme sujet pronominal.

### 30.4 Les séquences de propositions

Dans la grammaire de l'égyptien classique, on parle de **propositions indépendantes** (phrases indépendantes, sans séquentielles et sans subordonnées), et de **propositions initiales et séquentielles**, dans les analyses de phrases complexes comprenant plusieurs propositions. La première est dite « initiale », les suivantes sont dites « séquentielles » et peuvent être traduites comme des phrases coordonnées ou des circonstancielles.

### 30.5 L'infinitif

L'infinitif est la première forme verbale que nous étudions. Nous avons vu son emploi dans les prédicats pseudo-verbaux : *hr/m + infinitif* (inaccompli progressif) et *r + infinitif* (futur).

### 30.6 Temps et aspect du verbe

À travers l'étude de l'inaccompli progressif, nous avons pu évoquer l'importance de la valeur **aspectuelle** des verbes en égyptien classique (le procès est-il envisagé comme accompli ou inaccompli?). Nous développerons progressivement cet aspect au semestre 2, et plus encore en 2<sup>e</sup> année.

## 31 Complément 1. Les titres de sections d'ouvrages et les légendes de scènes

Un substantif ou un infinitif peut être utilisé de manière absolue, c'est-à-dire comme un énoncé complet ayant la fonction de titre de section ou de légende<sup>59</sup>. Par exemple, au début d'une nouvelle recette médicinale, on trouvera le titre :

---

59. C'est ce que Grandet/Mathieu appellent les « énoncés-titres ». Gardiner (*Egyptian Grammar*, § 89.9 et § 306) parle de nom ou d'infinitif avec « function of a sentence » .



Figure 6 – Détail de la TT 100, d'après osiris.net



Autre remède : ...

(les titres sont généralement à l'encre rouge dans les manuscrits en hiératique ou en hiéroglyphique linéaire)



Autre formule : ...

Les titres ou légendes de scène peuvent parfois présenter un infinitif.



Livre de chasser un mort, une morte...

Livre pour chasser un mort, une morte...

Amulette écrite, Papyrus Deir el-Médînâh 40 (époque ramesside) Titre avec Nom (mDA.t) et complément de nom au génitif direct comportant un infinitif

**L'agent de l'infinitif peut être introduit par la préposition *in* « par » :**



S'asseoir pour écouter le plaignant (...) par le noble, le prince local (...) Rekhmirê (ex. Gardiner, *Egyptian Grammar*, § 305)

Infinitif de *hmsi* [4-inf].

(Légende d'une scène dans la Tombe Thébaine 100, de Rekhmirê, vizir sous Touthmosis III, XVIII<sup>e</sup> dynastie, figure 6).

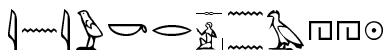
## 32 La phrase interrogative, première approche

Une phrase peut être affirmative, négative, exclamative ou interrogative. Nous avons abordé les trois premiers aspects, mais pas le dernier. Est donnée ici, simplement une première approche de la phrase interrogative en égyptien classique.

On distingue les **interrogations globales** des **interrogations partielles**. Les interrogations globales sont des questions auxquelles on répond par « oui » ou par « non ». Les interrogations partielles sont des questions plus précises, portant sur un élément de réponse.

**L'interrogation globale** se forme avec un auxiliaire d'énonciation spécifique : *in* ou *in-iw* | ~~~ |

 « est-ce que ? » .



(Oasien B 126)

*in-iw=k r s n(y) nhḥ?*

Est-ce que tu seras un homme d'éternité ?

Seras-tu un homme d'éternité ?

Proposition à prédicat adverbial avec *r* d'état, proposition interrogative

**L'interrogation partielle** se forme avec un pronom interrogatif.

— quoi ? |  *ih*

— quoi ? |  *ihs.t*

— qui ? quel ? quoi ? |  *ptr*

— qui, quoi  *mi*

— qui ? quel ? quoi ? |  *sy*

— où |  *tnw*

L'adverbe interrogatif se place à la place qu'occuperait la réponse dans la phrase affirmative :

Ex. |    |   | 

*iw=tn mi ih ?*

*Vous êtes comme quoi ?*

*Comment allez-vous ?*

Ex. |   |   |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  | <img alt="Egyptian symbol for 'tn'" data-bbox="590